

accès

INFORMER + INSPIRER



Sentiers fermés, PPU sur pause

Impasse au Chantecler

Page 8

Photo: Nardy - Davy Lopez

Wentworth-Nord
Entrevue avec la nouvelle mairesse

Page 5

À lire
Le Piedmontais
Pages 9 à 32

Jeux du Québec
30 médailles pour les Laurentides

Page 37

VISITEZ NOTRE SITE WEB



 Bourassa, Halley et Leduc
Pharmaciens-propriétaires

affiliés à


Nous sommes heureux de servir tous les clients de la clinique médicale qui désirent continuer chez Uniprix

222-G, chemin du Lac-Millette, Saint-Sauveur 450 227-8451

Également toujours au: 100 avenue du Mont Molson à l'intérieur du Manoir de la Vallée



Votre pharmacien/propriétaire
Luc Bourassa

Toujours à l'écoute de vos besoins
DEPUIS 20 ANS

LUC BOURASSA,
pharmacien/propriétaire
et son équipe

>P010582-1



Ville de
Saint-Sauveur



Les Belles Histoires AU FIL DE L'EAU



Écoutez les épisodes
vss.ca/economie-deau

Hommage à François Marcil

François Marcil, bâtisseur, philanthrope et créateur au grand cœur, s'est éteint le 25 juillet dernier, à l'âge de 77 ans. Il est décédé dans les conditions qu'il souhaitait, soit dans son jardin, entouré de sa famille. Depuis 2005, il a amassé plus de 2,4 M\$ pour des causes qui lui tenaient à cœur. En juin dernier, l'Assemblée nationale a souligné son engagement exceptionnel en lui décernant une médaille. Le Jardin de François, ouvert depuis 2010 et situé à Saint-Sauveur, aide à soutenir la cause de l'Alzheimer. La famille Marcil invite la population à venir visiter le Jardin de François une dernière fois, le samedi 23 août prochain, de 9 h à 12 h. Un don d'entrée de 50 \$ par visiteur sera remis en entier à la Société Alzheimer des Laurentides.



Photo: Courtoisie



Photo: Courtoisie

EN BREF

À SURVEILLER CETTE SEMAINE



Photo: Archives

Décès de l'ancien maire Réjean Charbonneau

Le conseil municipal de la Ville de Sainte-Adèle a appris le décès de M. Réjean Charbonneau, survenu le 21 juillet dernier. Il a rendu l'âme à 79 ans. Élu maire en 2009, M. Charbonneau a exercé ses fonctions jusqu'en janvier 2016. Il s'était alors retiré de la vie politique pour des raisons de santé. M. Charbonneau fut l'instigateur de nombreux projets et réalisations, dont la revitalisation du parc Claude-Henri-Grignon et la création de la Place des citoyens. La Ville de Sainte-Adèle et les membres du conseil municipal tiennent à offrir leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Charbonneau. En guise de reconnaissance et d'hommage, le drapeau de la Ville a été mis en berne devant l'hôtel, et le demeurera jusqu'au lendemain de ses funérailles, le 7 août prochain.

Travaux sur l'autoroute 15

Des travaux sont à prévoir sur l'autoroute 15 à Sainte-Adèle, du 4 au 7 août. Des travaux de réparation sur des ponts d'étagement seront effectués sur l'autoroute, à la hauteur du chemin Notre-Dame. Aucun détour n'est toutefois annoncé. Les 4 et 5 août, il y aura fermeture de voies en direction sud, alors que les 6 et 7 août, ce sera en direction nord. Des travaux sont aussi prévus du 4 au 6 août sur l'autoroute 15, à Mirabel. Ces travaux sont à la hauteur de la route 158 (Sir-Wilfrid-Laurier) et de l'autoroute 50 (Guy-Lafleur). Les 4, 5 et 6 août (20 h à 5 h) à la hauteur de la route 158, deux voies de l'autoroute 15 seront fermées, en direction sud. Les bretelles menant de la route 158 à l'autoroute (sud) seront fermées dans les deux directions.

FOODIES

La vibe gourmande des Laurentides, à portée de main!

Votre nouveau **magazine estival** regorge de saveurs, d'adresses locales et d'histoires savoureuses. **À découvrir** en ligne et dans vos restos, cafés, hôtels et boutiques préférés!



croquant de la...
herbes aromati...
expérience gustative a...
savoureuse.

Foodies (4) 20



mimilego19@outlook.com

Il a fait tellement chaud

- Elle a même fondu en larmes.
- J'ai démontré mon caractère bouillant au golf.
- Même le café du vieux resto était servi... chaud.

IL A FAIT TELLEMENT CHAUD QUE :

- Mon thermomètre a explosé.
- J'ai préféré manger mon hot-dog froid.
- Mon amour s'est transformé en combustion lente.
- Même le pape Léon XVI avait un air hot.

IL A FAIT TELLEMENT CHAUD QUE :

- Mon compte en banque est tombé à sec.
- J'ai vu un Hell's boire de l'eau.
- J'ai lu des nouvelles fraîches.

IL A FAIT TELLEMENT CHAUD QUE :

- L'un de mes amis a rompu avec sa nouvelle flamme.
- J'ai arrêté de parler de sujets brûlants d'actualité.
- J'avais aux pieds des ampoules allumées.

IL A FAIT TELLEMENT CHAUD QUE :

- J'ai brûlé un feu rouge.
- J'ai sué mon huile de confirmation.
- Mon voisin des « AA » était chaud.

Vous savez comme moi à quel point nous avons connu des journées affreusement chaudes, cet été. Loin d'être radin, l'été nous en a fait voir de toutes les couleurs.

Quand ce n'était pas la canicule, les nuages crevaient de fatigue et versaient allègrement leurs seaux d'eau sur nous. L'été nous a offert son « *show chaud* ».

IL A FAIT TELLEMENT CHAUD QUE :

- Les gens se déshabillaient du regard.
- Même les fonctionnaires suaient au travail.
- Mes rêves les plus fous sont tombés à l'eau.
- Mark Carney avait un air chaleureux.

IL A FAIT TELLEMENT CHAUD QUE :

- La serveuse au resto est devenue « *topless* ».



IL FAISAIT TELLEMENT CHAUD QUE :

- Je me suis fait enlever une dent à froid.
- Même le chum était collant.
- J'ai étendu de la crème solaire... dans la maison.

IL FAISAIT TELLEMENT CHAUD QUE :

- Le rimmel de Rita Baga a fondu.
- Il faisait froid dans le sauna.

IL A FAIT TELLEMENT CHAUD QUE :

- Ce n'était plus Saint-Sauveur mais Saint-Chaudveur.
- Même plus Saint-Sauveur-des-Monts mais Saint-Sauveur-Démon.
- C'était l'enfer !

Oui, il a fait tellement chaud que :
Je me suis mise à rêver à l'hiver !

Tu étudies à temps plein
et tu habites à Saint-Sauveur?



La Ville te paie l'Inter

vss.ca/inter



Cette offre est réservée aux étudiants résidant à Saint-Sauveur et fréquentant un établissement post-secondaire à temps plein

->P010575-1

Une nouvelle mairesse engagée à Wentworth-Nord

ALEXANE TAILLON-THIFFEAULT
alexane@journalaccés.ca

Karine Dostie occupe officiellement le poste de mairesse par intérim depuis le 18 juin dernier, mais sa volonté de servir la communauté est présente depuis longtemps. Déjà conseillère municipale depuis 2021, elle a confirmé qu'elle sera candidate pour la mairie lors des élections municipales à l'automne.

Son arrivée à la mairie découle de circonstances difficiles. La santé de la mairesse sortante Danielle Desjardins s'est rapidement détériorée, ce qui a entraîné une transition plus rapide que prévu. Mme Desjardins est d'ailleurs décédée le 19 juin.

« Ça me tentait vraiment de me lancer ce défi, de pouvoir représenter la population à ce niveau-là, parce que c'est en continuité avec ce que je faisais déjà », dit-elle. Déjà très active comme mairesse suppléante, elle a commencé à représenter la Municipalité au sein de la MRC des Pays-d'en-Haut. « C'est vraiment le maire qui parle pour l'ensemble de la population », explique-t-elle, convaincue que le ton de collaboration peut faire une différence.



Photo: Facebook - Karine Dostie

Une transition humaine

Si les tensions entre Mme Desjardins et Mme Dostie ont parfois été visibles lors des séances publiques, Mme Dostie veut aujourd'hui honorer l'héritage politique de sa prédécesseure tout en suivant sa propre voie. « Je pense que, quand on accompagne quelqu'un qui est en fin de vie, qu'on partage le même véhicule pour se rendre d'une rencontre à l'autre, on ne peut pas faire autre chose que de regarder l'humain, puis d'oublier nos différences sur certains dossiers. C'est tout ça qui était prioritaire. Ça nous a permis de nous rapprocher et moi, je bénéficie de ce transfert d'expertise de sa part. »

Depuis sa nomination, la nouvelle mairesse affirme être passée du rattrapage de dossiers à une phase d'action ciblée. « C'est très court, quatre mois, mais on peut faire beaucoup si on priorise », affirme-t-elle. Et malgré qu'elle se garde de dévoiler tous les détails de sa plateforme pour l'instant, Mme Dostie affirme que sa vision repose sur un mot-clé : collaboration. « Je pense que ça prend une meilleure communication qui circule avec les citoyens. Ça ne devrait pas être du top-down, un conseil municipal. On devrait se donner des moyens pour que la population puisse mieux nous rejoindre et nous faire part de ses préoccupations, et aussi mieux les informer », ajoute-t-elle. Elle prévoit instaurer de nouvelles pratiques, comme la création d'une capsule vidéo après chaque séance du conseil pour résumer les décisions prises.

Enracinée par choix

Arrivée à Wentworth-Nord en 2020 avec son conjoint et leurs enfants, Mme Dostie ne prévoyait pas s'y établir à long terme.

« Ça devait vraiment juste être un chalet. [...] Finalement, chaque fois qu'on venait au chalet et qu'on retournait en ville, on vivait une petite déception d'avoir à retourner en ville. » Professionnelle aguerrie dans le domaine du management, elle possède un

MBA avec mention d'honneur, et travaille depuis près de 20 ans pour le même employeur. Même si elle tient à garder sa vie professionnelle distincte de sa fonction politique, elle reconnaît que sa formation en gestion du changement influence beaucoup son approche municipale.

Avec trois jeunes enfants à la maison, son implication politique est une décision familiale. Elle raconte d'ailleurs avoir récemment présenté son rôle de conseillère à la classe de maternelle de son fils. « J'ai vu l'importance de communiquer, pour qu'un enfant comprenne pourquoi il y a des gens qui mettent leur face dans la rue pendant les élections. »

La mairesse présentera donc sa plateforme électorale complète bientôt, avec respect pour les autres candidats et le processus démocratique. « Je ne sais pas ce qui va se passer avec la prochaine élection, même si j'ai une volonté d'être là. Qui a les deux mains sur le volant ? C'est la population. Mais j'ai quatre mois devant moi pour faire avancer suffisamment des dossiers qui sont prioritaires pour la population. C'est ça l'optique que j'ai adoptée », conclut-elle.



CENTRE SPORTIF
Pays-d'en-Haut

BRILLER
HAUT & fort

ENTRETIEN ANNUEL DES BASSINS DESJARDINS



BASSINS
Desjardins

Usagers de la piscine du Centre sportif Pays-d'en-Haut, prenez note que :

Les Bassins Desjardins ainsi que le vestiaire universel seront fermés au public du 19 août au 9 septembre 2024 pour permettre l'entretien annuel des équipements.

Les autres espaces du Centre sportif demeureront accessibles. Seules les opérations de la patinoire se poursuivront selon l'horaire en vigueur.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Référez-vous à la foire aux questions sur centresportifpaysdenhaut.com/faq/

En partenariat avec



Centre sportif Pays-d'en-Haut

252, boulevard de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle
579 202-1722 | info@cspdh.com



>P010602-1

Des nouvelles de Saint-Sauveur

SIMON CORDEAU (initiative de journalisme local) | simon@journalaccs.ca

Les nouveaux sentiers du mont Molson sont ouverts !

Depuis le 24 juillet dernier, de nouveaux sentiers sont accessibles dans le parc John-H.-Molson à Saint-Sauveur. Ceux-ci comprennent un sentier multifonctionnel en poussière de pierre, accessible à pied ou à vélo. Un second sentier pédestre, avec des passerelles, un pont et des escaliers, lie ce sentier multifonctionnel aux sentiers déjà existants du parc Molson. Environ 350 mètres de structures ont été construits pour protéger les milieux humides et hydriques.

Le sentier multifonctionnel devrait aussi être accessible depuis le stationnement de la nouvelle école, sur l'avenue du Mont-Molson, au retour des vacances de la construction. Au courant de l'été, des travaux d'amélioration se poursuivront, comme l'installation de mobilier et la construction d'un abri en bois.



Le budget participatif pour un marché d'été et un marché de Noël

La Ville de Saint-Sauveur a annoncé le résultat de son premier budget participatif, où 260 000 \$ serviront à un projet proposé par et pour la collectivité. Entre le 16 juin et le 16 juillet, 1 200 votes ont été enregistrés, et 60 % d'entre eux choisissaient l'accueil d'un marché d'été et d'un marché de Noël. Dédiés aux produits locaux et aux artisans d'ici, ces événements deviendront des rendez-vous incontournables dans la vie sauveoise, soutient la Ville. La réalisation d'une première édition est prévue pour l'été 2026.

Parmi les autres projets soumis par la communauté, voici ceux qui ont obtenu le plus de votes :

- Offrir un accès gratuit à tous à un point de vue panoramique : 142 votes
- Offrir une programmation parascolaire aux jeunes des écoles primaires : 104 votes
- Aménager des espaces de conservation ombragés dans les parcs : 97 votes

La Sentinelle : une nouvelle oeuvre urbaine

Au coeur du parc Georges-Filion, devant l'église de Saint-Sauveur, le vernissage de l'oeuvre urbaine immersive La Sentinelle s'est tenu le 16 juillet dernier. Citoyens, passionnés d'art et représentants de la Ville se sont réunis en présence des artistes Anne Lagacé et Gonzalo Soldi.

« La Sentinelle, c'est une oeuvre qui veille, qui observe, qui écoute. À travers cette création, les artistes ont voulu évoquer la présence bienveillante d'un être symbolique, à la fois ancré dans le territoire et ouvert sur le monde. L'installation invite à la contemplation, à l'interaction, et même à l'écoute, portée par une ambiance sonore générée par l'oeuvre elle-même », explique-t-on dans un communiqué.



Photos: Courtoisie



Fermeture des terrains de tennis en terre battue

Par mesure préventive, la Ville de Saint-Sauveur a fermé ses terrains de tennis en terre battue le 31 juillet. À la suite d'une analyse du produit utilisé pour l'entretien de ces terrains, la Ville a obtenu des résultats dépassant la norme canadienne sur les produits contenant de l'amiante.

Le taux d'amiante actuel sur les terrains serait, quant à lui, conforme aux normes, selon les taux préliminaires. Cependant, il est actuellement impossible de les entretenir avec de la nouvelle terre qui, elle, contiendrait trop d'amiante. L'arrosage des terrains sera toutefois maintenu tel que recommandé par le fabricant afin de limiter la poussière.

La Ville invite les joueurs de tennis à se tourner vers les terrains asphaltés, ouverts de 8 h à 21 h tous les jours. Aucun abonnement n'est requis, mais les réservations sont obligatoires.

NOUVEAU MENU ESTIVAL

N° 900TM

PIZZERIA NAPOLITAINE

SALLE À MANGER • LIVRAISON • À EMPORTER
VIN D'IMPORTATION PRIVÉE

N0900.COM

224 CH. DU LAC MILLETTE • ST-SAUVEUR

450-227-0900

>P010585-1

PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

ÉTÉ 2025

dès le 28 juin

Rando x Yoga
Les lundis, mercredis, samedis et dimanches

dès le 30 juin

Sessions surf
Chaque lundi et mercredi

dès le 1^{er} juillet

Zumba piscine
Cours de danse latine les mardis dès 17 H

24 juillet

Jeudis Humour
Au profit de la Société de recherche sur le cancer

2 août

Fête de la famille
Célébration de la fête de PINSO

6 août

Surf x Yoga
Inclus un cours de Surf et un cours de Yoga

8 août

Cinéma Plein Air
Visionnez Meana 2 à la belle étoile

14 août

Jeudis Humour
Au profit de la Société de recherche sur le cancer

15 août

Soirée F.U.N.
Soirée pirates

23 août

Party Piscine-spa
Le party le plus hot de la saison



Pour en savoir plus
sommets.com



>P010586-1

Sommet
**Saint
Sauveur**
PARC AQUATIQUE

Mairie de Saint-Adolphe-d'Howard

Line Légaré présente son équipe

SIMON CORDEAU (initiative de journalisme local)
simon@journalaccés.ca

La conseillère municipale Line Légaré, qui se porte candidate à la mairie de Saint-Adolphe-d'Howard lors des élections municipales cet automne, a dévoilé son équipe le samedi 12 juillet, au Pub La Chèvre, lors de « sa première rencontre citoyenne ». « Ce fut une grande réussite avec près de 80 personnes présentes. [...] Ce fut une formidable occasion d'échanger directement avec la population », s'est réjouie Mme Légaré.

L'aspirante mairesse a présenté son équipe comme « expérimentée, dynamique, composée de professionnels motivés, issus de plusieurs domaines d'expertises ». Les valeurs fondamentales qui unissent les candidats sont « l'éthique, la transparence, le développement durable et réfléchi, la vitalité économique et la protection de l'environnement ». Celles-ci démontrent une « vision commune d'un engagement municipal rigoureux, économique et collaboratif », soutient Mme Légaré.

« Pour nous, la participation citoyenne est au cœur de notre engagement », ajoute-t-elle. Son équipe compte d'ailleurs créer des comités citoyens afin d'impliquer la population et « d'assurer un processus décisionnel démocratique, sain et transparent ».

Préparés

Chaque conseiller et conseillère sera responsable d'un dossier principal et d'un dossier secondaire. Ils devront donc travailler en paires et en collaboration, souligne Mme Légaré. « Dans mon rôle de conseillère, je me suis parfois sentie bien seule dans certains dossiers complexes. Il est crucial pour moi que personne ne porte un dossier important seul. » Quant à l'éthique et à la transparence, tous les conseillers et conseillères en sont solidairement responsables.

L'aspirante mairesse ajoute que son équipe a déjà commencé des formations préparatoires et est accompagnée d'experts, notamment en fiscalité municipale, afin qu'elle soit prête à passer à l'action dès le premier jour de son mandat.

Les candidats

Daniel L'Heureux sera candidat pour le District 1 - Gémont. « Pompier volontaire depuis 7 ans, je souhaite aujourd'hui m'engager [...] pour offrir mes compétences, mon écoute et mon sens du devoir dans un esprit de respect et de transparence. » Il sera responsable des dossiers de la sécurité publique et routière, de l'accès aux plans d'eau, et des travaux publics.

Catherine Simard sera candidate pour le District 2 - Saint-Denis. « Propriétaire de l'auberge et café Les Conifères depuis 5 ans, je me présente [...] pour représenter ma



Photo: Isabelle Bertrand

De gauche à droite au premier rang : Catherine Simard, Line Légaré, Christine Bush et Tom Silletta. Au deuxième rang : Brice Pillado, Nicolas Boullé et Daniel L'Heureux.

génération, les commerçants, les jeunes familles et les entrepreneurs, à travers un dialogue sans artifice avec la communauté. » Elle s'occupera des dossiers du budget et des finances, du développement et de la vitalité du territoire, et de la démocratie participative.

Nicolas Boullé sera candidat pour le District 3 - Lac Sainte-Marie. « Je siège depuis 2022 sur le Comité consultatif en environnement, ce qui a approfondi ma compréhension des enjeux locaux et renforcé mon engagement pour le bien commun. De plus, convaincu de l'importance de l'action locale, de la transparence et d'une communication claire, j'ai rejoint l'équipe de Line Légaré. » Il sera également responsable des dossiers du budget et des finances, du développement et de la vitalité du territoire, et de la démocratie participative.

Christine Bush sera candidate pour le District 4 - Bois-Franc. « Je suis cofondatrice de l'Association pour la protection du lac Long, coprésidente du Club de marche et bénévole au ski adapté, montrant mon attachement à la vie locale. Dynamique et pragmatique, je souhaite contribuer à la protection de notre environnement et à un développement durable et solidaire de notre communauté. » Elle s'occupera de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de la mobilité durable et active, et de la politique d'habitation.

Tom Silletta sera candidat pour le District 5 - Village. « Depuis 13 années, je m'implique dans la vie communautaire à divers postes, notamment 7 années sur le CA de la Chambre de commerce, à la fabrique, au conseil d'établissement et à la Société d'histoire. Je crois au leadership par l'exemple et à la force du travail d'équipe pour faire progresser notre communauté. » Il sera responsable des arts et de la culture, de la vie communautaire, des loisirs et du plein air, ainsi que du tourisme.

Enfin, Brice Pillado sera candidat pour le District 6 - Nord. « Je souhaite mettre mon expérience multidisciplinaire au service de notre communauté afin de bâtir une municipalité moderne et durable. Formé en biologie, en écologie et en aménagement, je privilégie une approche durable des enjeux environnementaux. » Il s'occupera de l'environnement et du développement durable, de la gestion de l'écocentre, de la revalorisation et de la récupération, ainsi que de la transition écologique.

LE HAUT QUARTIER
CONDOS LOCATIFS EN NATURE

PLUS QU'UN PROJET
UN MODE DE VIE

CHAQUE UNITÉ COMPREND

- PLAFOND DE 9 PIEDS
- CLIMATISATION MURALE
- BALCON PRIVÉ
- STATIONNEMENT SUR P-LACE
- ESPACE DE RANGEMENT
- CUISINE MODERNE

3^{1/2}
4^{1/2}
5^{1/2}

LEHAUTQUARTIER.COM | 514 238-7389

>P010479-1

LE HOWARD

40%
des unités déjà
réservées

Condos locatifs à
Sainte-Adèle

3^{1/2} 4^{1/2} 5^{1/2}

Pour les amoureux du plein air,
à deux pas de tous les services

INCLUSIONS:

- Internet haute vitesse
- Eau chaude
- 5 électroménagers
- Habillages des fenêtres
- Disponibilité stationnement intérieur (\$)

lehoward.ca info@lehoward.ca

GROUPE
LIVE

>P010506-1

Un choc pour les citoyens



Photos: Nordy - Davy Lopez



ALEXANE TAILLON-THIFFEAULT
alexane@journalaccs.ca

La nouvelle est tombée comme un couperet le 18 juillet : les sentiers de plein air du secteur Chantecler à Sainte-Adèle sont désormais fermés au public.

Cette décision du propriétaire privé du terrain, M. Jacques Goupil, communiquée par voie d'avocats, suscite une onde de choc chez plusieurs citoyens. En arrière-plan de cette fermeture, il y a également une tension croissante autour du controversé Plan particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Chantecler, que la Ville vient de mettre temporairement sur pause pour y réfléchir davantage.

« Surprise et déception »

Daniel Bergeron, directeur de Plein air Sainte-Adèle (PASA), se souvient très bien du moment où l'organisme a appris la nouvelle, qu'il décrit comme surprenante. « C'était vendredi le 18 juillet vers 15 h 46. On a reçu un courriel avec une lettre de la part des avocats du propriétaire, donc la firme Dentons de Montréal, qui nous avisait que le propriétaire des lieux souhaitait ne pas renouveler l'entente d'accès aux sentiers qui venait en échéance à la fin juin et qui nous donnait un délai de 10 jours pour retirer toutes les balises et affiches qui informaient les visiteurs de l'accès au sentier », résume-t-il.

Depuis plusieurs années, l'organisme gérait l'accès aux sentiers du secteur Chantecler grâce à une entente avec le propriétaire du site. Même s'il reconnaît qu'il s'agissait d'un privilège, M. Bergeron croit que le propriétaire faisait preuve, jusqu'ici, d'une certaine responsabilité sociale. « Maintenir l'accès pour des activités de récréotourisme relève un peu aussi de sa responsabilité de propriétaire au regard de l'acquisition d'un aussi grand espace dédié à cette vocation-là. Donc, il a fait montre d'une grande générosité, mais aussi d'une responsabilité à laquelle on

peut s'attendre d'un grand propriétaire. Et il met un peu fin pour l'instant à cet accès-là. On ne sait pas pourquoi. On lui a demandé une rencontre pour qu'il puisse nous l'expliquer. »

Avec plus de 100 000 passages estimés par année, les sentiers du Chantecler n'étaient pas seulement un attrait local : ils font partie du patrimoine régional. « J'ai des gens de Bromont, de la région de Québec, qui nous appellent pour nous témoigner de leur solidarité et de leur déception », affirme M. Bergeron. Il ajoute aussi que ce n'était pas qu'un site pour les randonneurs aguerris : les sentiers étaient utilisés par les familles, les promeneurs, les résidents du coin.

« On trouve ça un peu décevant, mais écoutez, c'est le genre de choses qu'on s'attendait à ce qu'il puisse arriver un jour. C'était quand même ses terrains », a déclaré Michèle Lalonde, mairesse de Sainte-Adèle, dans une entrevue accordée à Radio-Canada le 29 juillet dernier. « Un des principaux arguments du PPU, c'était justement en modifiant le périmètre urbain – ce qui faisait un peu son affaire – de mieux encadrer le développement pour pas qu'on fasse n'importe quoi, n'importe où. »

Le PPU Chantecler en toile de fond

Cette fermeture survient alors que le projet de Plan particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Chantecler soulève des questionnements depuis plusieurs mois. Conçu pour encadrer le développement de cette zone stratégique incluant l'ancien hôtel Chantecler et ses terrains, le PPU vise à articuler plusieurs priorités : protection de l'environnement, développement résidentiel, maintien de l'accès au plein air et valorisation du patrimoine paysager.

Mais malgré un processus de consultations publiques, la Ville a été obligée de freiner la cadence. Dans un communiqué publié le 21 juillet, Mme Lalonde a confirmé que les prochaines étapes du PPU sont suspen-

dues : « Nous avons reçu de nombreux commentaires nous invitant à reconsidérer certains aspects du projet. [...] Nous décidons de prendre un moment de réflexion supplémentaire. »

Le calendrier est ainsi mis sur pause : plus de présentation publique, pas d'adoption réglementaire ni de dépôt au conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut jusqu'à nouvel ordre.

Une pétition citoyenne et une polarisation croissante

Au cœur de la contestation, une pétition citoyenne a été lancée à la mi-juillet, réclamant un référendum sur le projet Chantecler. Elle a récolté 1 162 signatures. Cette mobilisation a trouvé un écho sur les réseaux sociaux.

La pétition a été lancée par Benoît Huard, du Mouvement pour la Protection de la Nature adéloise (MPNA), qui a d'ailleurs fait une publication Facebook suscitant plusieurs réactions à la suite de la fermeture des sentiers du secteur Chantecler.

« En interdisant l'accès à son terrain parce qu'il n'obtient pas ce qu'il désire de la part de la Ville, le jupon du propriétaire dépasse soudainement. On se rend compte qu'il agissait beaucoup plus par intérêt que par générosité. De toute façon, si on cédait à ce chantage, non seulement les sentiers ne rouvriraient pas, mais ils seraient détruits avec toute la nature qui les entourait. Les citoyens seraient alors doublement perdants », affirme-t-il.

« C'est une relation à trois : la Ville, le propriétaire, et Plein air Sainte-Adèle », rappelle M. Bergeron. L'organisme se trouve coincé au milieu, entre le désir de protéger l'accès au territoire et la nécessité de respecter la décision du propriétaire. Ce dernier, pour l'instant, reste silencieux. Des tentatives de rencontre sont tout de même en cours.

En attendant, la communauté se mobilise. D'un côté, des citoyens s'organisent pour exercer une pression politique. De l'autre, des groupes cherchent des solutions concrètes pour préserver les accès au site, notamment via des partenariats ou une acquisition collective du terrain, selon les informations de M. Bergeron.

« Tout le monde nous offre de l'aide, mais avant d'aller trop loin dans cette direction-là, je pense que c'est important de s'asseoir avec le propriétaire, d'écouter ses préoccupations, et quand on les connaîtra mieux, si jamais il souhaite les partager avec nous, ce qu'on espère évidemment, là on pourra se mettre en mode recherche de solution et solliciter l'aide de la communauté qui nous interpelle », conclut-il.

LE PPU DU SECTEUR CHANTECLER EN BREF

- Un plan particulier d'urbanisme (PPU) est un outil de planification qui permet à une municipalité de définir les orientations de développement pour un secteur spécifique de son territoire.

Objectifs du PPU du secteur Chantecler :

1. Protéger le lac Rond et les milieux naturels;
2. Maintenir un accès public au plein air;
3. Encadrer le développement résidentiel;
4. Mettre en valeur le patrimoine et les paysages.

- Où en est-on ? Après des consultations citoyennes, la Ville a décidé de reporter l'adoption du PPU afin de tenir compte des critiques reçues.

- À suivre : des discussions sont à venir entre la Ville, Plein air Sainte-Adèle et le propriétaire.

LE Piedmontais

BULLETIN MUNICIPAL | AUTOMNE 2025



Nouvelles
pages 2 et 3

Services municipaux
pages 4 à 13

**Événements et
programmation
des loisirs**
pages 14 à 22





Mot du maire

Chers citoyens (ennes),

Revoici l'automne, une période propice aux balades dans notre belle nature avec parents et amis ! Je vous souhaite un super automne avec plein de couleurs stimulantes !

Je profite également de l'occasion pour confirmer que je ne demanderai pas de renouvellement de mandat à la mairie de Piedmont en novembre prochain.

En 2022, mon équipe et moi avons été élus pour mettre fin à la grave crise qui secouait alors Piedmont et je considère, humblement, que nous avons rempli avec succès notre mission contre vents et marées !

Outre la nécessaire stabilité qui a été ramenée au niveau de l'appareil administratif, je suis particulièrement fier du Plan de conservation des milieux naturels que nous avons adopté en 2024. Le nouveau Plan d'urbanisme qui s'en inspire va également non seulement protéger intégralement les milieux

naturels les plus fragiles de notre municipalité, mais également limiter significativement la construction dans d'autres secteurs à forte valeur écologique.

Je veux dans ces dernières lignes de mon dernier Mot du Maire, remercier chaleureusement la direction et l'ensemble des employés de la Municipalité pour leur compétence et leur dévouement.

Aussi, un mot de remerciement sincère à mes trois collègues du conseil grâce auxquels nous avons été en mesure de remettre Piedmont sur ses rails.

Un petit clin d'œil de belle complicité également au préfet et aux neuf maires et mairesses de notre belle MRC, particulièrement à ceux et celles qui tirent leur révérence après des années au service de notre communauté régionale.

Mais mon dernier merci, je vous le réserve chers concitoyens et concitoyennes. Merci pour le privilège et l'honneur que vous m'avez fait de me permettre de vous servir et de vous représenter pendant ces années !

Vive Piedmont et vive les Pays-d'en-Haut !

Martin Nadon Maire de Piedmont

Mot de la directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Chers citoyens et partenaires de Piedmont,

C'est avec une certaine émotion que nous vous annonçons le départ de deux directeurs estimés, tant par la communauté que par les employés municipaux.

Nous tenons d'abord à souligner le départ de M. Henri Nadeau-Ouellette, directeur du service des travaux publics et de l'horticulture, qui a quitté ses fonctions le 13 juin dernier, après plus de quatre ans et demi au sein de la Municipalité.

Arrivé en septembre 2021, dans un contexte de sortie de pandémie et de changements politiques et administratifs, Henri a su relever d'importants défis. Succédant à plusieurs directeurs aux travaux publics, il a su gagner la confiance de son équipe et mener à bien plusieurs projets d'envergure sur le territoire.

Sous sa direction, plusieurs améliorations notables ont été apportées, notamment la réduction de moitié du temps requis pour les opérations de balayage des chemins, passant de huit à quatre semaines. Il a supervisé la réfection d'infrastructures telles que les réseaux d'aqueduc et d'égouts (chemins Trottier et du Sommet), la phase 1 du chemin de la Montagne, ainsi que le chemin Avila. Il a également lancé les études pour le raccordement du puits Labrador au réseau municipal et amorcé celles liées aux futurs travaux du garage municipal. À ce jour, 69 projets sont en cours de réalisation pour l'année 2025.

Henri quitte la région pour relever de nouveaux défis professionnels ailleurs au Québec. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement et ses nombreuses contributions, et lui souhaitons plein succès dans ses projets à venir, tant personnels que professionnels.

Parallèlement, nous sommes heureux d'accueillir M. Réal Ouellet, en poste depuis le 2 juin, à titre de nouveau directeur du service. Il arrive avec une solide expérience dans les domaines liés aux travaux publics et à l'horticulture : signalisation, marquage, déneigement, gestion des réseaux d'égouts et d'aqueduc, réfection de routes et entretien des parcs.

Doté d'un grand dynamisme et animé par la volonté de faire progresser nos services dans le respect des valeurs qui nous unissent, Réal s'intègre déjà avec enthousiasme à notre équipe. Nous nous réjouissons de débiter ce nouveau chapitre à ses côtés.

Nous soulignons également le départ à la retraite de M. Pierre Charron, directeur des finances, qui a débuté son nouveau défi de retraité le 1er août dernier. Après deux ans et demi au sein de notre Municipalité, et surtout après une longue carrière au service de plusieurs municipalités à travers le Québec, Pierre nous quitte avec un héritage marquant.

Il avait accepté ce poste pour un mandat de courte durée, afin de guider la Municipalité dans une phase importante de transition : l'implantation d'un nouveau système comptable et la mise à jour de nos pratiques, en conformité

avec les normes et exigences ministérielles. Il avait également pour mission de former la relève, un mandat qu'il a accompli avec rigueur et générosité.

Sous sa direction, de nombreux projets ont vu le jour, les équipes se sont consolidées et chacun a pu évoluer dans un milieu de travail motivant. Son départ représente une étape importante, mais aussi une occasion d'amorcer un nouveau chapitre.

Ce chapitre s'ouvre avec la nomination de M. David Corbeil-Héneault au poste de directeur des finances, en date du 2 juin. Présent au sein de notre organisation depuis novembre 2024, David a collaboré étroitement avec Pierre dans les différents mandats du service. Il a bénéficié d'un mentorat privilégié de la part d'un homme fort de plus de 40 ans d'expérience dans le monde municipal. David apporte également une solide expertise financière acquise notamment dans le secteur bancaire. En tant que Piedmontais, il aura définitivement à cœur la gestion financière de la Municipalité!

Pour Henri et Pierre, ce fut un honneur de travailler avec vous deux. Votre dévouement, votre professionnalisme vont nous manquer. Bon succès dans vos projets.

À très bientôt

Cathy Durocher

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim



NOUVELLES

Dates à retenir

Évènements à venir

- Fête des Piedmontais
- Journée de la culture
- Fête d'Halloween

Conseil municipal

- 2 septembre
- 1^{er} octobre
- 17 novembre
- 1^{er} décembre

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

entre parenthèse, les dates de dépôt maximales :

- 14 août 2025 (28 juillet 2025)
- 18 septembre 2025 (1^{er} septembre 2025)
- 23 octobre 2025 (6 octobre 2025)
- 13 novembre 2025 (27 octobre 2025)
- 11 décembre 2025 (27 novembre 2025)

Collectes spéciales :

- Dernière collecte pour la Renouée du Japon du 20 août 2025

Inscription pour la dernière collecte de la Renouée du Japon à horticulture@piedmont.ca ou au 450 227-1888 poste 229

- COLLECTES DE BRANCHES les 8 septembre 2025 et 13 octobre 2025
- COLLECTES DES ENCOMBRANTS les 21 septembre et 26 octobre 2025
- COLLECTES DE FEUILLES les 22 octobre et 12 novembre 2025

Versements des taxes municipales :

- 26 août 2025
- 25 novembre 2025

Abri d'auto temporaire :

La présence d'un abri d'auto temporaire sur votre terrain sera autorisée à partir du 1^{er} octobre 2025 jusqu'au 30 avril 2026

Inscription à la programmation Loisirs :

18 août au 1^{er} septembre 2025

Si vous souhaitez transmettre vos questions par courriel au conseil municipal, vous pouvez les faire parvenir à l'adresse conseil@piedmont.ca. Veuillez noter que les questions devront être acheminées avant midi le jour de la séance, et que les questions provenant des réseaux sociaux ne seront pas discutées durant la séance du conseil.



Plan d'action : Municipalité amie des aînés de Piedmont

Afin de mieux entendre les besoins des personnes âgées de la municipalité, deux importantes consultations publiques ont eu lieu en février et mars dernier.

Une quinzaine de participants âgés de 55 ans et plus ont pris part à la réflexion en personne et plus de 75 personnes ont répondu au sondage en ligne. Les sujets suivants ont été questionnés : sécurité, habitation, loisirs, participation sociale, espaces extérieurs, bâtiments et communications.

La prochaine étape du projet du plan d'action sera l'adoption de celui-ci par le conseil municipal en septembre prochain.

Un lancement officiel du plan d'action MADA sera fait en septembre 2025.

Suivez nos réseaux sociaux pour en connaître les détails !





Communiqué
Hydro-Québec



Hydro-Québec agit pour améliorer la qualité du service électrique sur notre territoire

Consciente des enjeux de qualité du service dans notre Municipalité, Hydro-Québec travaille à remédier à la situation.

La végétation étant en partie responsable des pannes, de nombreux travaux de maîtrise de la végétation ont été réalisés en 2024 et d'autres le seront en 2025. Uniquement le long de la ligne de distribution GRG 241 qui alimente notre secteur, 372 activités d'élagage, 46 de déboisement et 218 d'abattage ont été menées l'année dernière.

N'hésitez pas à consulter la carte des travaux pour savoir où auront lieu les prochaines interventions sur la végétation.

Des inspections du réseau ont aussi permis aux équipes d'Hydro-Québec de détecter certaines anomalies au niveau des équipements. Plusieurs correctifs ont déjà été apportés, et les interventions à cet effet se poursuivent.

L'amélioration de la qualité du service étant la toute première priorité d'Hydro-Québec, vous pouvez avoir l'assurance que tout est mis en oeuvre afin que la situation s'améliore sur notre territoire !

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Accueil des nouveaux citoyens

Il nous fait plaisir de vous accueillir dans notre belle municipalité. Nous sommes assurés que Piedmont saura vous charmer par ses grands espaces et sa qualité de vie, dont les membres du conseil se font un devoir de protéger.

Vous avez des questions au sujet de votre municipalité ? Nous vous invitons à consulter les liens qui vous seront assurément utiles. Vous ne trouvez pas ce que vous voulez ? N'hésitez pas à communiquer avec nous. C'est avec plaisir que nous prendrons le temps de bavarder avec vous !

- Présentation aux nouveaux arrivants
- Présentation du budget
- Horaires des collectes
- Calendrier général municipal
- Membres du conseil
- Séances du conseil, ordres du jour, procès-verbaux

Consulter le site web : piedmont.ca



CHRONIQUE HISTORIQUE | Élections municipales – 2 novembre 2025

Saviez-vous que la première élection municipale au Québec s'est déroulée à Montréal en 1833 ? Préalablement à cette date, les municipalités étaient administrées par des autorités religieuses ou par des magistrats nommés. Dans les années qui vont suivre, on assiste à la mise en place des balises du milieu municipal avec, notamment :

- L'Acte d'union de 1840 qui encadrera le fonctionnement des municipalités;
- L'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada de 1855 qui imposera aux paroisses catholiques de se structurer en municipalités et qui jettera les bases de ce qui deviendra l'administration municipale;
- Le Code municipal du Québec de 1870 qui encadrera et normalisera le fonctionnement des municipalités de campagne et rurales du Québec;
- La Loi sur les cités et les villes de 1876 qui imposera des standards dans le fonctionnement des milieux urbanisés du Québec;
- La création en 1918 du ministère des Affaires municipales qui apportera une assistance administrative et technique aux municipalités, tout en ayant une mission de surveillance dans l'application de la législation.

Même si tous ces événements sont survenus avant la constitution de Piedmont, ceux-ci sont venus poser les bases de notre système électoral. Dans la continuité de cette tradition démocratique, toutes les villes et municipalités du Québec seront simultanément en élection le **dimanche 2 novembre prochain afin d'élire leurs conseils municipaux. À Piedmont, celle-ci se tiendra au Club de Golf (201, chemin de la Montagne), tout comme le vote par anticipation qui s'y déroulera le dimanche 26 octobre.**

Pour plus d'information sur la commission de révision de la liste électorale, sur le processus si vous souhaitez déposer votre candidature, sur les conditions à remplir afin de pouvoir exercer votre droit de vote ou tout autre sujet touchant la période électorale, nous vous invitons à consulter le site web de la Municipalité au www.piedmont.ca/fr/election/.

Conditions à remplir pour voter lors d'élections municipales

Pour voter, vous devez remplir les conditions suivantes le jour de l'élection :

- Être inscrite ou inscrit sur la liste électorale
 - Vous avez la responsabilité de vérifier votre inscription et de vous assurer que vos informations sont à jour
- Avoir 18 ans ou plus
- Avoir la citoyenneté canadienne
- Ne pas avoir perdu vos droits électoraux

Le jour de l'élection, vous devez également remplir l'une des deux conditions suivantes en fonction de l'adresse de votre domicile.

- 1. Si votre domicile est situé dans la municipalité, vous devez :**
 - Habiter au Québec depuis au moins six mois
- 2. Si votre domicile n'est pas situé dans la municipalité, vous devez :**
 - Être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise qui est situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 45 jours
 - Avoir transmis une demande d'inscription ou une procuration à la municipalité dans les délais requis

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le site d'Élections Québec au www.electionsquebec.qc.ca/voter/pouvez-vous-voter/

ÉLECTION

2 novembre

Le dimanche 26 octobre 2025 :
Tenue du vote par anticipation

Le dimanche 2 novembre 2025 :
Tenue du scrutin

Adresse :
Club de Golf de Piedmont
(201, chemin de la Montagne)

Pour joindre le président d'élection :
M. Carl De Montigny
450 227-1888, poste 235
cdemontigny@piedmont.ca

Pour en savoir davantage sur l'élection du 2 novembre prochain, visiter le piedmont.ca/election



Portail citoyen : Je m'inscris !

La Municipalité utilise un outil de diffusion pour envoyer rapidement des alertes municipales à la population, comme lors de situations d'urgence ou lors de restrictions d'eau potable. Vous pouvez également y consulter le calendrier des collectes, votre compte de taxes municipales, les dernières nouvelles, ou encore procéder à certaines demandes en ligne.

Inscrivez-vous maintenant pour recevoir ces avis par message téléphonique automatisé, texto et courriel. Rendez-vous sur le site web de la Municipalité, sous l'onglet Portail citoyen.

N'oubliez pas de mettre votre profil à jour si vos coordonnées ont changé!



Nouvelles consignes pour le recyclage

De nouvelles consignes pour la collecte du bac de récupération sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025.

Pour savoir ce qui va dans le bac, ce n'est pas compliqué. Il suffit de se poser la question :

Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ? Sacs de chips, barquette alimentaire en polystyrène et plastique #6 sont dorénavant acceptés dans la collecte du bac bleu. **Pour obtenir quelques astuces pour savoir comment les reconnaître, vous pouvez consulter l'onglet Bac bleu - Matières recyclables** sur la page Info collecte de notre site web.

La cloche à vêtement

Une boîte de dons de couleur verte, communément appelée une cloche à vêtements usagés, est située sur le terrain de la Municipalité près du grand stationnement côté sud. Les dons sont collectés par l'organisme Le Support de la Société québécoise de la déficience intellectuelle. En plus des vêtements, plusieurs objets y sont aussi acceptés. Il est possible de consulter la liste complète des objets acceptés ou non sur la page suivante : lesupport.ca/fr/acceptes-ou-pas/.



Saviez-vous que



Il est possible de venir déposer plusieurs objets à recycler directement à l'hôtel de ville de la municipalité.

Vous pouvez venir déposer vos **bouchons de liège naturel**, vos **piles**, vos **cartouches d'encre** et vos **vieux cellulaires**. Les bouchons de liège sont valorisés par l'entreprise canadienne ReCORK.

APPEL DE CANDIDATURES

DEVENEZ MEMBRES

du comité consultatif en environnement

Un appel de candidature pour deux postes membres citoyens et un poste membre représentant un organisme œuvrant en environnement est présentement en cours et se terminera officiellement le **vendredi 7 novembre 2025**.

Les nouveaux membres se verront octroyer des mandats de deux ans au sein du comité afin :

- D'étudier des projets environnementaux et de faire des recommandations au conseil;
- D'élaborer des projets qui respecteront les objectifs d'un développement durable;
- De planifier la Foire de l'Environnement et d'y participer en tant que bénévole;
- De voir à l'application de la politique environnementale en élaborant des projets et de les soumettre au Conseil;
- Participer à toute autre activité complémentaire qui pourrait lui être demandée comme des campagnes de sensibilisation environnementale, des aménagements paysagers, etc.

Les candidats intéressés au poste de membre du comité peuvent s'informer dès maintenant auprès de Sébastien Simard, conseiller en environnement par courriel au ssimard@piedmont.ca ou par téléphone au **450 227-1888 au poste 225**.



Utilisation des sentiers de randonnée

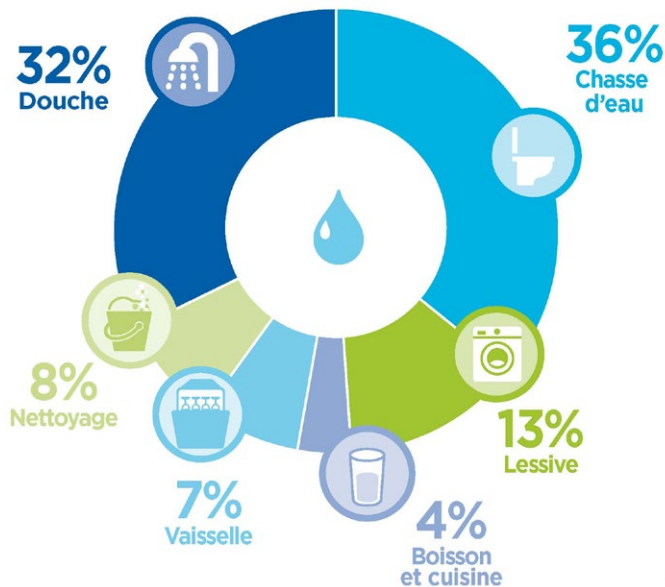
À l'approche de la saison des couleurs, nous vous rappelons de bien vous informer sur les règles d'utilisation de vos lieux de randonnée préférée. Particulièrement, l'utilisation de vélos, de VTT, de motoneige, la présence des chiens, la randonnée hors sentier, la chasse, la pêche, la cueillette de plantes et le fait d'allumer un feu sont interdits dans plusieurs cas. La réserve Alfred-Kelly est une réserve naturelle propriété de Conservation de la nature Canada qui interdit ses activités.

Petit rappel, il est interdit de se promener un chien, même avec une laisse dans les sentiers et réseaux linéaires menant à la réserve Alfred-Kelly.

Nous vous demandons de vous informer et de respecter l'environnement en vous assurant que votre passage n'aura laissé aucune trace dans nos magnifiques milieux naturels.

Économisons l'eau potable : un geste citoyen pour aujourd'hui et demain

L'eau potable est une ressource précieuse que nous utilisons chaque jour pour boire, cuisiner, nous laver ou encore entretenir nos espaces de vie. Pourtant, cette ressource n'est pas inépuisable. Face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et aux pressions croissantes sur les réseaux d'approvisionnement, chacun d'entre nous peut agir pour préserver l'eau potable.



Voici quelques gestes simples, mais efficaces que vous pouvez adopter au quotidien :

Dans la salle de bain :

- Privilégiez les douches courtes (5 minutes maximum) plutôt que les bains, qui consomment jusqu'à 100 litres d'eau.
- Fermez le robinet pendant le brossage des dents ou le rasage : vous économiserez jusqu'à 10 litres par minute.
- Installez des équipements économes comme des aérateurs, des pommeaux de douche à débit réduit ou des chasses d'eau à double commande.

Dans la cuisine :

- Démarrer le lave-vaisselle lorsqu'il est plein, et privilégiez les modes éco.

Dans la salle à lavage :

- Attendez que votre machine à laver soit pleine avant de lancer une lessive.
- Choisissez une laveuse homologuée ENERGY STAR.

À l'extérieur :

- Arrosez les plantes tôt le matin ou en soirée pour limiter l'évaporation.
- Utilisez un arrosoir plutôt qu'un tuyau d'arrosage, ou installez un système de goutte-à-goutte.
- Récupérez l'eau de pluie dans un baril pour l'arrosage ou le nettoyage extérieur.

Ensemble, faisons la différence !

Chacun de ces gestes, pris individuellement, peut sembler anodin. Mais multipliés par des centaines, voire des milliers de foyers, ils représentent une économie d'eau considérable. En adoptant des habitudes responsables, nous contribuons à préserver cette ressource vitale pour les générations futures.

Programmes de subvention écologique

Quatre programmes de subvention en environnement adopté récemment visent la **plantation d'arbres**, l'**achat d'objet hygiène durable**, l'**achat de filtre à microfibre** et l'**achat de couches réutilisables**.

Subvention pour l'acquisition d'un arbre

La Municipalité de Piedmont est fière d'offrir à la population un programme de subvention pour l'acquisition d'un arbre situé sur un terrain résidentiel.

Les arbres nous rendent des services d'importance en contribuant, entre autres, à la captation du CO₂, à la gestion des eaux pluviales, à la réduction des îlots de chaleur, en plus de participer à l'embellissement général de la Municipalité.

Subvention visant l'achat de produits d'hygiène

Le programme de subvention visant l'achat de produits d'hygiène durables cible la réduction à la source d'articles à usage unique et donc, à la réduction de production de déchets par nos citoyens. Cette aide donne un coup de pouce financier aux personnes qui veulent poser un geste concret pour réduire leur empreinte écologique.

Subvention pour l'achat de filtre à microfibre

D'ici 2050 si nous continuons à rejeter autant de plastique dans l'environnement, la masse des plastiques dans l'océan sera plus importante que celle des poissons. Afin de diminuer la quantité de microfibres relâchées dans l'environnement, des filtres ont été élaborés pour être installés par les citoyens à même leur machine à laver. Le lavage de nos vêtements représente collectivement 35 % des microplastiques qui se retrouvent dans les océans.

Subvention pour l'achat de couches lavables

D'autre part, la Municipalité de Piedmont bonifie aussi le montant alloué pour la subvention à l'achat de couches lavables. Ce programme en place depuis 2010 vous permet de recevoir un montant allant jusqu'à 250 \$ pour l'achat d'un ensemble de 24 couches lavables.

Consultez notre site web pour plus d'information ou Sébastien Simard, conseiller en environnement par courriel au ssimard@piedmont.ca ou par téléphone au 450 227-1888 poste 225.

1000 Feuilles - Feuillicyclage

La Municipalité de Piedmont vous invite à participer à l'initiative « *Escouade 1000 Feuilles* ». Lancé en 2023 par l'organisme le Rucher Collectif, ce projet de sensibilisation sur la protection de notre biodiversité et de nos pollinisateurs vous invite à broyer vos feuilles plutôt que les ramasser, et ensuite laisser les dernières 1000 feuilles comme paillis pour protéger le milieu naturel.

Ce projet aspire à :

- Créer un mouvement pour la protection et la nutrition des végétaux, remplaçant les engrais souvent nuisibles à l'environnement.
- Protéger de façon plus large la biodiversité, incluant les insectes qui sont la base alimentaire de plusieurs animaux.
- Informer la population que le feuillicyclage est une pratique utile avec le cycle des saisons pour l'entretien des terrains, améliorant leur santé et leur apparence toute l'année.



Le feuillicyclage est l'action de tondre ou de broyer les feuilles mortes et de les laisser sur place. En des bienfaits pour la biodiversité, cette technique permet également de :

- Produire un engrais et un compost naturel à même votre pelouse;
- Préserver de l'humidité du sol, réduisant ainsi la fréquence (ou même le besoin) d'arrosage;
- Augmenter la résistance de la pelouse à la sécheresse et aux maladies;
- Réduire des gaz à effet de serre associés au transport, et ainsi de votre empreinte écologique.

Saviez-vous que ?



Rappel de versements de taxes à venir

Nous désirons vous rappeler que les 3^e et 4^e versements de votre compte de taxes foncières sont dus le **26 août** et le **25 novembre** prochains, respectivement.

Si vous effectuez vos versements via votre institution financière, il est important de valider que le numéro de matricule apparaissant sur votre compte de taxes 2025 est le même que celui enregistré auprès de votre institution financière (numéro de référence). Tous les matricules de la Municipalité sont passé de 16 à 18 chiffres en 2025 à la suite de mises à niveau des programmes informatiques de taxation.

Plusieurs citoyens, propriétaires et entreprises utilisent toujours l'ancien matricule de leur(s) propriété(s), pouvant occasionner des délais et erreurs dans le traitement de leurs versements.

		Municipalité de Piedmont	
COMPTÉ DE TAXES MUNICIPALES 2025			
Propriétaire(s) JEAN JEAN 670 PRINCIPALE PIEDMONT QC J0R 1K0		Période d'imposition du 2025-01-01 au 2025-12-31 Adresse 670, rue Principale, Piedmont Matricule 1234-56-7890-0-000-0000	
		Cadastre(s) et numéro(s) de lot 9876543	
		N° compte 2025-001234	Date 2025-01-16
		N° certificat	



Nouveau directeur des finances

La Municipalité de Piedmont est heureuse d'annoncer l'arrivée de **M. David Corbeil-Héneault** à titre de **directeur des finances**.

Fort d'une solide expertise en gestion financière, **M. Corbeil-Héneault** apporte à Piedmont **une vision moderne, rigoureuse et stratégique**. Son grand objectif est clair : accompagner Piedmont vers une gestion financière efficace, transparente et proactive, au service de tous les citoyens.



Encourager l'achat local : un geste citoyen qui soutient l'économie de la Municipalité

Saviez-vous que la politique d'approvisionnement de la Municipalité de Piedmont contient plusieurs éléments de nature locale, dont la validation obligatoire de la disponibilité d'un bien ou service chez un fournisseur ayant une place d'affaires sur le territoire de la Municipalité ou de la MRC, ainsi que la permission d'accepter une soumission d'un fournisseur local même si celle-ci n'est pas la plus basse. (Maximum 10 % au-dessus du prix le plus bas, jusqu'à 5 000 \$). L'achat local est très important pour la Municipalité et est au cœur de centaines de transactions chaque année.

Que vous achetiez un croissant à la boulangerie du coin ou que vous choisissiez un professionnel du secteur pour vos rénovations, l'achat local est bien plus que s'offrir un service ou un produit : vous contribuez directement à la vitalité économique de votre propre communauté.

En effet, chaque dollar dépensé localement a un effet multiplicateur. Contrairement aux achats faits dans de grandes chaînes ou en ligne auprès d'entreprises étrangères, l'argent que vous dépensez ici reste ici. Il circule dans la communauté : il paie les salaires des employés, il permet à l'entreprise de réinvestir et/ou croître, il contribue à payer des taxes locales qui financent les routes, les parcs, les bibliothèques.

Des emplois à proximité

Les petites entreprises locales sont souvent les plus grands employeurs dans les petites municipalités. En achetant local, vous aidez à maintenir (et parfois créer) des emplois stables à proximité de chez vous. Moins de gens doivent s'exiler vers les grandes villes pour travailler. Et plus il y a de gens qui travaillent localement, plus il y a de vie dans la municipalité.

Un effet en chaîne

Prenons un exemple simple : un boucher local achète sa viande d'un producteur régional, qui fait affaire avec un vétérinaire local, qui embauche une adjointe qui vit dans la municipalité... et ainsi de suite. Ce petit réseau forme un tissu économique fort et résilient. Acheter localement, c'est entretenir ce cercle vertueux.

Oui, parfois c'est un peu plus cher... mais c'est souvent plus durable

Il est vrai que certains produits locaux peuvent coûter légèrement plus cher que ceux offerts par des géants du commerce en ligne. Mais souvent, vous payez pour de la qualité, un service personnalisé et une entreprise qui respecte les normes locales de travail et d'environnement. Et, en prime, vous investissez dans l'avenir économique de Piedmont.

⇒ *Acheter local*, ce n'est pas seulement un choix économique, c'est un geste citoyen. En soutenant nos entrepreneurs, on investit dans la qualité de vie, la fierté collective et la pérennité de notre municipalité.





Entretien des ponceaux et gestion des eaux de fossé : Une responsabilité individuelle !

La Municipalité souhaite rappeler à l'ensemble des citoyens que l'entretien des ponceaux est une responsabilité individuelle primordiale pour assurer une saine gestion des eaux de surface et prévenir les inondations ou dommages aux terrains adjacents.

Conformément au Règlement 735-06, article 4.8, tout ponceau d'entrée privée doit :

1. Avoir un diamètre minimal de 375 mm;
2. Être de type PEHD à intérieur lisse de classe 320;
3. Avoir une longueur minimale de 6 mètres pour les entrées résidentielles et de 11 mètres pour les entrées commerciales ou industrielles;
4. Être installé et entretenu par le propriétaire du terrain desservi;
5. Respecter l'emprise municipale, la pente de l'entrée devant débiter à partir de la ligne de propriété.

De plus, selon le Règlement 623-02, article 14, le propriétaire riverain est tenu de veiller à l'entretien et aux réparations des ponceaux, conduites de canalisation et puisards adjacents à sa propriété. **Il doit notamment :**

1. Les vider de toute accumulation de sable ou de terre;
2. Dégager les puisards durant l'hiver, afin de permettre une bonne infiltration de l'eau au printemps;
3. Être en mesure de localiser le puisard en tout temps à la demande du personnel municipal;
4. Installer un indicateur de repérage **du 30 octobre au 15 mai**, d'une hauteur de 1,5 mètre et de couleur visible.

Nous rappelons que tout dommage causé à une propriété voisine ou à un bâtiment, en raison d'un mauvais entretien des conduits, est sous la responsabilité du propriétaire concerné.

Nous vous remercions de votre collaboration afin d'assurer une gestion efficace et durable de nos infrastructures d'eau pluviale. Pour toute question ou demande d'information, veuillez communiquer avec le Service des travaux publics.

Présence de défibrillateurs dans nos établissements : un engagement pour la sécurité de tous

La Municipalité est fière d'annoncer que des défibrillateurs externes automatisés (DEA) sont désormais installés dans la grande majorité de ses établissements publics, tels que le garage municipal, la salle polyvalente, le pavillon du Parc Gilbert-Aubin et l'hôtel de ville qui sont des lieux fréquentés par le public.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté claire de renforcer la sécurité des citoyens. Le DEA est un appareil qui permet, en cas d'arrêt cardiaque, de délivrer un choc électrique pour tenter de rétablir un rythme cardiaque normal. Facile à utiliser, il est conçu pour être manipulé par toute personne, même sans formation médicale.

- Les bienfaits de cette mesure sont nombreux :**
- **Intervention rapide en cas d'urgence :** Chaque minute compte lors d'un arrêt cardiaque. La présence d'un DEA à proximité augmente fortement les chances de survie.
 - **Rassurance pour le public :** Savoir que ces dispositifs sont accessibles contribue à un sentiment de sécurité dans les lieux publics.
 - **Renforcement de la chaîne de survie :** En complément des gestes de premiers secours, les DEA permettent une réponse rapide en attendant l'arrivée des secours professionnels.
 - **Accessibilité pour tous :** Les DEA installés sont visibles, signalés clairement, et accessibles à tous en cas de besoin.

L'égout n'est pas une poubelle!

Une quantité impressionnante de déchets est ramassée quotidiennement par les services d'assainissement des eaux usées : fil dentaire, litière pour chat, lingettes, tampons périodiques, papier brun ...

Les lingettes (lingettes pour bébé, lingettes désinfectantes, lingettes intimes...) font partie des déchets que retrouve le plus souvent notre équipe dans les réseaux d'assainissement.

Les canalisations et les stations d'épuration ne sont donc pas conçues pour traiter tous les déchets cités plus haut. **Il convient de respecter les consignes de tri et de jeter ces déchets dans des poubelles adaptées afin de minimiser les bris sur le territoire de la Municipalité de Piedmont.**

Jeter des déchets dans les toilettes ou l'évier peut causer de sévères obstructions, des refoulements d'égout dans votre maison et nuire au bon fonctionnement des installations municipales. Voici un rappel des consignes à respecter pour éviter ces problématiques.



Ne jamais jeter dans les toilettes ou dans l'évier :

- Lingettes humides, même celles dites « biodégradables » ou « jetables ».
- Huiles et graisses de cuisson.
- Tampons, serviettes hygiéniques, couches et condoms.
- Restes alimentaires
- Cure-oreilles, soie dentaire et cheveux.
- Peinture, solvant, huile et autres résidus domestiques dangereux.

Quelques bons réflexes à adopter :

- Versez les huiles et graisses de cuisson dans un contenant de carton, puis jetez-les dans le bac brun. Les restes d'aliments, cure-oreilles et cheveux peuvent aussi y être déposés.
- Rapportez vos médicaments périmés en pharmacie.
- Apportez vos résidus domestiques dangereux (peinture, solvant, huile, etc.) à l'écocentre.
- Les produits d'hygiène personnelle, les couches et les condoms doivent être jetés dans la poubelle.



Nouveau directeur des travaux publics et de l'horticulture

La Municipalité de Piedmont est heureuse d'annoncer l'arrivée de **M. Réal Ouellet** à titre de **directeur des travaux publics et de l'horticulture**.

Avec **Réal Ouellet**, Piedmont gagne un gestionnaire à la fois **technique, engagé et d'une grande expérience**, prêt à moderniser les infrastructures et à embellir la Municipalité, tout en favorisant le vivre-ensemble, la sécurité et le développement durable.



Tâches horticoles à faire à l'automne

Jardiniers, jardinières de Piedmont, saviez-vous que nous sommes dans la zone de rusticité 4 ? Une zone de rusticité (ou zone de résistance au froid) est un classement qui permet de déterminer quelles plantes peuvent survivre à l'hiver dans une région donnée. Elle est basée principalement sur les températures minimales hivernales moyennes enregistrées dans la région.

Voici quelques trucs et astuces pour bien préparer ton jardin, ta plate-bande et ton terrain pour l'hiver et favoriser une belle reprise au printemps :

1. Récolter et nettoyer le potager

- Récolter les légumes restants avant les premières gelées (surtout tomates, courges, carottes, pommes de terre, betteraves).
- Arracher et composter les plants annuels malades ou épuisés (tomates, concombres, haricots, etc.).
- Nettoyer les débris végétaux pour éviter la propagation de maladies ou parasites.

2. Ramasser les feuilles mortes

- Utiliser les feuilles pour faire du compost ou comme paillis dans les plates-bandes (idéal pour protéger les racines du froid).
- Broyer les feuilles avec la tondeuse pour accélérer leur décomposition.

3. Protéger les plantes

- Pailler les vivaces fragiles, les rosiers et les arbustes récemment plantés avec 10-15 cm de paillis (feuilles, paille, copeaux).
- Envelopper les arbustes sensibles (rosiers, buis, etc.) avec de la toile géotextile ou du jute.
- Attacher les branches de conifères pour éviter qu'elles ne cassent sous la neige.

4. Entretien des plates-bandes et vivaces

- Couper les vivaces fanées, sauf celles utiles à la faune (ex. : échinacées, rudbeckies, graminées décoratives).
- Diviser les vivaces qui deviennent trop grosses.
- Transplanter des vivaces si nécessaire – l'automne est souvent le meilleur moment.
- Désherber une dernière fois pour réduire la pression au printemps.

5. Préparer les arbres et arbustes

- Arroser abondamment avant le gel pour éviter le dessèchement hivernal.
- Protéger les troncs jeunes contre les rongeurs (avec des spirales ou grillages).
- Éviter de tailler sauf si nécessaire (les grosses tailles sont préférables au printemps).

6. Amender le sol au potager

- Ajouter du compost ou du fumier bien décomposé.
- Amender le sol avec de la chaux ou du soufre si des ajustements de pH sont nécessaires.
- Semer de l'engrais vert (ex. : seigle, trèfle) dans les parcelles libres si le sol reste dégagé jusqu'au gel.

Plantation

Arbres et arbustes

Quoi planter en zone 4 (climat assez froid, températures hivernales pouvant descendre jusqu'à -34 °C), l'automne est une période idéale pour planter certains végétaux, car le sol est encore chaud, ce qui permet un bon enracinement avant l'hiver.

L'automne est parfait pour planter des arbres et arbustes à racines nues ou en pot, tant qu'il reste 4 à 6 semaines avant le gel du sol.

- Arbres feuillus : érable, chêne, bouleau, tilleul, pommier décoratif
- Arbres fruitiers rustiques : pommier, poirier, prunier (variétés adaptées à la zone 4)
- Arbustes : lilas, spirée, weigela, physocarpus, cornouiller
- Conifères : pin, épinette, thuya, si bien arrosés

Bulbes à floraison printanière

À planter entre fin septembre et fin octobre, avant que le sol ne gèle.

- Tulipes
- Jacinthes
- Crocus
- Narcisses (jonquilles)
- Alliums



Légumes à semer pour le printemps

Certains légumes peuvent être semés à l'automne pour une germination précoce au printemps.

- Ail (à planter en octobre)
- Épinards d'hiver
- Carottes (semis tardif pour germination au printemps)
- Oignons (bulbilles rustiques)



Vivaces

La plantation de vivaces à l'automne permet une bonne reprise au printemps. Plantez-les au moins 4-6 semaines avant le gel.



Conseils pratiques pour la plantation à l'automne

- Arrosez abondamment à la plantation.
- Ajoutez du compost ou du fumier bien décomposé.
- Paillez pour protéger les racines du gel.
- Évitez de fertiliser en automne cela pourrait stimuler une croissance inutile avant l'hiver.





Retour sur la prévention résidentielle

Certains d'entre vous ont eu la chance d'avoir notre visite au courant de l'été afin que nous effectuions la vérification des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Nous voulons prendre un moment pour vous remercier de votre réception face à nos visites et à vos retours effectués par l'entremise de nos accroche-portes.

Cette tournée de porte à porte nous a permis de prendre conscience qu'il existe encore beaucoup de mystère autour de l'avertisseur de monoxyde de carbone et que beaucoup de gens ne se sentent pas concernés lorsque nous parlons de celui-ci.

Prenons donc un moment ensemble afin de le démystifier.

Le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (Co) est un gaz inodore et incolore. On ne peut ni le voir, ni le sentir, ni le goûter. Il peut avoir un effet sur vous ou sur les membres de votre famille avant même que vous n'ayez détecté sa présence. Même une faible exposition au monoxyde de carbone peut causer des problèmes de santé graves. Le Co est dangereux puisqu'il s'accumule rapidement dans le sang. Il réduit ainsi la capacité du sang à transporter l'oxygène dans l'organisme.

D'où provient le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un sous-produit courant de la combustion des matières fossiles. La plupart des appareils à combustible (bois, essence, gaz naturel, propane, mazout, et les moteurs à combustion) produisent du Co.

Il faut donc se sentir concerné par le monoxyde de carbone si vous possédez un foyer à la maison (bois ou gaz naturel) et/ou si vous avez un garage attaché à votre maison.

Si vous possédez un des éléments mentionnés ci-haut, il est obligatoire de se munir d'un avertisseur de monoxyde de carbone afin que celui-ci puisse signaler lorsqu'il y a une présence anormale de ce gaz dans votre résidence.

Où doit-on installer un avertisseur de Co ?

La plupart des fabricants indiquent à quel endroit vous devez placer leur avertisseur. En règle générale, le meilleur endroit où placer ce dernier est là où vous pourrez l'entendre pendant votre sommeil. Le monoxyde de carbone a environ le même poids que l'air et il se diffuse de façon uniforme dans une pièce, vous pouvez donc placer l'avertisseur à n'importe quelle hauteur et à n'importe quel endroit, pourvu que vous puissiez entendre l'alarme lorsqu'elle retentit.

Que doit-on faire lorsque l'alarme d'un avertisseur de monoxyde de carbone retentit ?

Si votre avertisseur de Co déclenche une alarme, prenez la au sérieux et réagissez en conséquence :

- Évacuez tous les occupants de la maison, sans oublier les animaux de compagnie, et composez le 9-1-1 ;
- N'aérez pas la maison, n'éteignez pas les appareils à combustion et ne réarmez pas votre avertisseur de Co avant que les pompiers inspectent votre maison. De nombreuses alarmes ont été considérées à tort comme de « fausses alarmes » parce que le propriétaire-occupant avait aéré le logement et éteint l'appareil fautif avant que les pompiers aient pu mesurer les concentrations de CO et en déterminer la source ;
- Ne retournez dans votre logement que lorsque les pompiers vous avisent que le danger est écarté.

Symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone

Exposition légère

Symptômes semblables à ceux de la grippe, tels que mal de tête, écoulement nasal, irritation des yeux, etc.

Exposition moyenne

Maux de tête, somnolence, étourdissement, nausée et vomissement, confusion.

Exposition élevée

Évanouissement, lésions cérébrales, mort.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de prévention des incendies au 450 227-0000 poste 3100 ou par courriel à l'adresse incendie@vss.ca.



SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

5 au 11 octobre 2025

Restez à l'affût des médias sociaux pour connaître toutes les activités prévues sur le territoire !






Sécurité routière

Chaque automne, Piedmont – avec ses paysages envoûtants et son afflux touristique – voit augmenter la circulation sur ses routes pittoresques. Des visiteurs émerveillés, des rues plus achalandées, des piétons et cyclistes en nombre, et avec eux, un risque accru de comportements inappropriés au volant : excès de vitesse, non-respect des limites et manque de vigilance. Sur nos chemins comme dans nos cœurs, l'automne mérite qu'on prenne le temps.

Parce qu'à Piedmont, ralentir, c'est aussi prendre le temps d'admirer !

Quatre afficheurs de vitesse seront installés sur le territoire, enregistrant ainsi la vitesse et les heures des véhicules commettant une infraction.

Le tout permettra à la Sûreté du Québec de cibler les endroits et les heures problématiques pour planifier des opérations policières.

Saviez-vous que ?

Un excès de vitesse de 10 km/h de plus n'économise que 4 minutes en moyenne – mais augmente de 60 % le risque de collision grave !



En laisse les toutous !

Nous vous rappelons que le port de la laisse est obligatoire en tout temps et ce, peu importe, l'âge, la race, le poids, le comportement du chien et l'endroit public où vous l'amenez.

- Même dans les parcs ? **Oui !**
- Même sur la rue Principale ? **Oui !**
- Même s'il pèse seulement 4 livres ? **Oui !**
- Même s'il est vieux et ne s'éloigne jamais de moi ? **Oui !**
- Même s'il aime les autres chiens et les enfants ? **Oui !**



Une médaille, c'est brillant !

Vous partagez votre domicile avec un chien ou un chat ? L'enregistrement des chiens et des chats est obligatoire ! Depuis le 1^{er} février 2024, la patrouille et le contrôle des animaux sont sous la responsabilité de la SPCA Lanaudière Basses-Laurentides, ainsi que de l'Officier en sécurité communautaire de Piedmont.

Une médaille, c'est brillant : Elle vous permet d'être contacté rapidement si votre animal s'éloigne de la maison et qu'il est retrouvé.

Elle permet d'identifier et de recenser la population canine et féline sur le territoire, des statistiques essentielles pour la sécurité de tous et pour offrir des services adéquats. De plus, elle vous permet d'éviter une amende de 250 \$ à 750 \$.

Faites votre demande en ligne : spcalanaudiere.org/municipalites/piedmont

6 raisons de garder son chien en laisse lors d'une promenade :

1. **C'est le règlement !** Aussi plate que cela puisse paraître, c'est la loi !
2. **L'entourage :** Nous aimons tellement nos bêtes qu'il peut sembler difficile de comprendre la peur des autres.
3. **Les autres chiens :** Ce ne sont pas tous les chiens qui sont « friendly » !
4. **La vie sauvage :** Et oui ! Nous sommes à Piedmont et le bien-être des animaux sauvages est une priorité !
5. **Les cacacs timides :** Votre chien peut choisir un endroit plus douillet et intime pour déposer son petit paquet en toute tranquillité.
6. **Éviter un accident :** Si votre chien n'est pas attaché, le risque d'accident est plus élevé.

Les propriétaires de chiens doivent ramasser les excréments et les jeter dans un endroit approprié, comme une poubelle. La Municipalité a d'ailleurs installé des distributeurs de sacs dans certains lieux publics.

Pour plus d'informations, consultez le règlement municipal concernant le contrôle animalier sur le territoire de la Municipalité de Piedmont N° 876-21.

Personnes vulnérables

La Municipalité désire améliorer les liens avec sa clientèle la plus vulnérable. En effet, lors d'une situation en sécurité civile, des **personnes âgées ou handicapées, en perte d'autonomie (mentale ou physique)**, pourraient avoir besoin d'une aide particulière de la part des intervenants de la Municipalité.



Registre pour les personnes vulnérables

La Municipalité désire donc tenir un registre municipal des personnes vulnérables qui résident sur son territoire.

Ce registre vise à connaître les particularités qui doivent être prises en compte lors d'une intervention auprès de cette clientèle.

De cette façon les renseignements qu'il contient pourront être transmis aux intervenants terrain dans le but de favoriser une prestation de service adaptée et efficace lors d'un sinistre.



Formulaire

Vous pouvez vous inscrire ou inscrire une personne de votre entourage par téléphone au

450-227-1888
poste, 221

ou par l'entremise du **formulaire en ligne** disponible sur notre site web.

Scannez pour accéder au formulaire



Parce que nous avons la conviction que ce type d'action **peut faire la différence** et sauver des vies, nous espérons une grande participation.

Saviez-vous que notre Officier en sécurité communautaire peut vous aider, notamment en répondant à toutes requêtes citoyennes en matière de sécurité civile, communautaire et publique.

Daniel Beaudry
Officier en sécurité communautaire
450-227-1888 poste 236
securite@piedmont.ca



piedmont.ca

La Municipalité s'engage à respecter la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur public (Loi 25).





Sécurité des piscines : Êtes-vous conforme ?

Le compte à rebours est lancé !
Dès le **30 septembre 2025**, toutes les piscines résidentielles au Québec devront être **pleinement conformes** au règlement provincial sur la sécurité. À Piedmont, cette exigence s'applique déjà depuis plusieurs années, mais cette date marque la **fin officielle de toute période de tolérance** à l'échelle nationale.

**Sécuriser,
c'est protéger**

La fin de l'été est votre dernière occasion pour mettre votre installation aux normes.

- ✓ Clôture conforme et bien entretenue
- ✓ Mécanismes de fermeture et de verrouillage fonctionnels
- ✓ Aucun accès facilité par des objets à proximité
- ✓ Vérification générale de l'installation

Vous avez un doute sur la conformité de votre piscine?

Consultez les outils d'autoévaluation en ligne ou communiquez avec notre Service de l'urbanisme pour être accompagné.
www.linktr.ee/piedmonturbanisme



L'installation d'un spa, même hors terre, nécessite un permis.

À Piedmont, toute installation de spa doit faire l'objet d'une demande de permis. Les normes concernent notamment l'emplacement, les marges de recul, la capacité et l'intégration dans votre aménagement.

De plus, **tous les spas doivent être munis d'un couvercle rigide et verrouillable** pour en restreindre l'accès lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Cette mesure de sécurité minimale s'applique à tous les spas, peu importe leur format ou leur type d'installation.

Avant d'acheter ou d'installer un spa, assurez-vous d'obtenir votre permis auprès de notre service.

Saviez-vous que ?



MODALITÉS D'INSCRIPTION 18 AOÛT AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

Admissibilité :

Les résidents de Piedmont peuvent s'inscrire à toutes les activités décrites à l'intérieur de ce programme. Les non-résidents sont les bienvenus, mais devront payer des frais additionnels pour certaines activités.

Procédures d'inscription :

Pour procéder à votre inscription, rendez-vous sur le site web de la Municipalité à l'onglet *activités et loisirs* et cliquez sur le bouton *Sport+*.

Le prix des inscriptions peut changer sans préavis

Politique de remboursement

Annulation avant le début des cours

Si vous annulez votre inscription avant le début des cours, le montant total de votre inscription sera remboursé, moins 10% de frais de gestion.

Annulation après le début des cours

Après le 1^{er} cours, vous devrez payer ces 2 montants :

- Le coût des cours déjà suivis;
- Des frais de gestion de 20% sur la balance des cours non suivis.

Après le 2^e cours : seulement sur présentation d'un billet médical, plus les frais suivants :

- Le coût des cours déjà suivis;
- Des frais de gestion de 20 % sur la balance des cours non suivis.

Pour information, communiquez avec Annabelle Lake au Service des loisirs au 450 227-1888 poste 258 ou par courriel : alake@piedmont.ca

Politique de remboursement des activités

La Municipalité de Piedmont propose aux citoyens des activités sportives en tenant compte des besoins, toutefois les installations sportives sur le territoire sont limitées.

Dans le but d'encourager la pratique d'activités sportives auprès de ses citoyens de moins de 17 ans, la Municipalité offre un remboursement des frais de non-résident pour les activités sportives n'étant pas offertes sur son territoire ou dans le cadre d'une entente intermunicipale.

De plus, afin de promouvoir une vie active auprès des aînés de la Municipalité, une réduction sera offerte aux citoyens de 55 ans et plus s'inscrivant à la majorité des activités municipales.

Conditions d'admissibilité

Remboursement des frais non-résidents pour les jeunes de 17 ans et moins :

- Avoir 17 ans et moins au moment de l'inscription;
- Être citoyen de Piedmont (résidence principale);
- L'activité doit être offerte par une ville, municipalité ou organisme sportif reconnu;
- L'activité ne doit pas être offerte par la Municipalité de Piedmont, le Centre sportif des Pays-d'en-Haut ou nos associations partenaires :
 - Association de hockey mineur de Ste-Agathe-des-Monts;
 - Association de soccer Boréal;
 - Association de hockey féminin les Palettes roses;
 - Association de patinage artistique de Ste-Agathe-des-Monts;
 - Club de patinage de vitesse des Pays-d'en-Haut.

Remboursement des frais d'inscription pour les citoyens de 55 ans et plus :

- Avoir 55 ans et plus au moment de l'inscription;
- Être citoyen de Piedmont (résidence principale);
- L'activité doit être offerte par la Municipalité de Piedmont (excluant les activités de pickleball).

Remboursement

Remboursement des frais non-résidents pour les jeunes de 17 ans et moins :

Le remboursement des activités sportives pour les 17 ans et moins sera effectué par chèque payable à la fin de la session ou de la saison.

La Municipalité de Piedmont remboursera la différence entre le tarif résident et le tarif non-résident jusqu'à un maximum de 200\$ par enfant, par année.

Toute demande de remboursement doit être accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- Pièce d'identité;
- Preuve de résidence;
- Preuve de paiement (facture et reçu);
- Preuve des frais de résidents et de non-résidents, s'ils ne sont pas inscrits sur la facture ou le reçu (exemple une copie de la programmation).

Remboursement des frais d'inscription pour les citoyens de 55 ans et plus :

Une réduction de 20% des frais d'inscription sera applicable aux citoyens de 55 ans et plus qui s'inscrivent à une activité offerte par la Municipalité. Cette réduction s'appliquera au moment de l'inscription.

Dispositions générales

Remboursement des frais non-résidents pour les jeunes de 17 ans et moins :

- Le formulaire de demande de remboursement est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'adresse piedmont.ca;
- Seuls les dossiers complets et conformes seront traités;
- La demande doit être soumise au plus tard dans les 30 jours suivant la fin de l'activité ou de la saison.

La Municipalité se réserve le droit d'interrompre le remboursement des frais non-résidents une fois le budget total atteint.

Informations :

Mélissa Paquette, coordonnatrice des loisirs
mpaquette@piedmont.ca | 450 227-1888, poste 230

Entente intermunicipale

Une entente intermunicipale conclue entre sept municipalités, soit Morin-Heights, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Adolphe D'Howard, Saint-Sauveur et Piedmont permet aux citoyens de celles-ci de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente et de bénéficier de la tarification résidente.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE AUTOMNE 2025

Plus d'une soixantaine d'activités sont disponibles, voir notre site internet pour les consulter : piedmont.ca

Pour informations

Municipalité de Morin-Heights | 450 226-3232, poste 132
morinheights.com

Municipalité de Piedmont | 450 227-1888, poste 230 | piedmont.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard | 819 327-2626
stadolphedhoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs | 450 224-2675, poste 262
sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle | 450 229-2921, poste 7244 | ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson | 450 228-2543, poste 221
lacmasson.com

Ville de Saint-Sauveur | 450 227-0000, poste 4 000 | vss.ca

Programme d'Accès Loisirs des Pays-D'en-Haut

Places gratuites pour des activités sportives, culturelles et de plein air !!!

En partenariat avec les villes de Sainte-Adèle, Saint-Sauveur, Morin-Heights, Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et le Garde-Manger des Pays-d'en-haut, le programme Accès-Loisirs Québec est en vigueur cet automne. Ce programme offre aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu la possibilité de participer à des **activités de loisirs gratuitement**, et ce, dans le respect et la confidentialité. Cette opportunité permet à la clientèle inscrite de briser l'isolement et de participer à la vie sociale de leur quartier au même titre que tous les autres citoyens et citoyennes.

Inscription – Accès loisirs (session automne 2025) :

Sainte-Adèle	Lundi 8 septembre	13 h à 16 h	Garde-Manger des Pays-d'en-Haut (100, rue Morin)
	Mardi 9 septembre	18 h à 20 h	Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland (1 200, rue Claude-Grégoire)
Saint-Sauveur	Mercredi 10 septembre	9 h 30 à 11 h	Sous-sol de l'Église Saint-Sauveur (205, rue Principale)
	Jeudi 11 septembre	18 h à 19 h 30	Chalet Pauline-Vanier (33, avenue de l'Église)

Pour bénéficier du programme, vous devez présenter une preuve de revenu lors de votre inscription. Pour en savoir plus sur ce programme, veuillez communiquer avec le Service des loisirs au 450 227-1888 poste 258.



PROGRAMMATION AUTOMNE 2025 / Inscriptions : 18 août au 1^{er} septembre 2025

Cours	Journée	Heure	Date de début	Date de fin	Durée	Tarifs	Spécifications
Cours de pickleball (intermédiaire/avancé)	Lundi et mercredi	18 h à 19 h	9/8/25	11/26/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	
Karaté 5 à 99 ans (avancé)*	Lundi et mercredi	19 h à 20 h	9/8/25	11/27/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	
Baladi en douceur*	Lundi	13 h à 14 h	9/8/25	11/28/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	
Danse gitane (intermédiaire)*	Mercredi	10 h 30 à 12 h	9/10/25	11/29/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	
Gypsy baladi (pour tous)*	Jeudi	10 h 30 à 12 h	9/11/25	11/30/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	
Danse orientale-baladi (intermédiaire)*	Vendredi	10 h 30 à 12 h	9/12/25	12/1/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Congé le 26 septembre
Yoga débutant *	Jeudi	17 h 15 à 18 h 15	9/18/25	12/2/25	10 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Congé le 6 et 13 novembre
Yoga intermédiaire *	Jeudi	18 h 30 à 19 h 30	9/18/25	12/3/25	10 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Congé le 6 et 13 novembre
Abdos-fesses-cuisses *	Mardi	19 h 15 à 20 h 15	9/9/25	12/4/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	
Danse Hip Hop 5 à 8 ans*	Vendredi	18 h à 19 h	9/12/25	12/5/25	10 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Spectacle fin de session
Danse Hip Hop 9 à 12 ans*	Vendredi	19 h à 20 h	9/12/25	12/6/25	10 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Spectacle fin de session
Groupe de marche en nature avec guide*	Mardi et jeudi	9 h à 11 h	9/9/25	12/7/25	6 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Lieu à déterminer (prévoir que cela est en forêt)
Cours de tricot *	Lundi	14 h 30 à 16 h 30	9/16/25	12/8/25	8 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Prévoir matériel entre 30 \$ à 50 \$
Chorale pour les 8 à 99 ans*	Samedi	10 h à 12 h	9/13/25	12/9/25	8 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Spectacle fin de session/ congé le 27 septembre
Création de cartes à l'aquarelle (adultes)*	Mardi	13 h à 15 h	9/16/25	12/10/25	10 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Le matériel sera fourni
Cours de peinture acrylique et de techniques mixtes (adultes)*	Mercredi	13 h à 16 h	9/10/25	12/11/25	8 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Le matériel sera à acheter (prévoir entre 70 \$ à 100 \$)
Le café des Aînés*	Jeudi	13 h à 15 h	9/11/25	12/12/25	12 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Café, jeux de société, ateliers et divetissement pour tous
Atelier d'initiation aux plantes sauvages comestibles *	Jeudi (6 septembre)	11 h à 16 h	-	12/13/25	5 h	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	Atelier d'une journée sur la cueillette des plantes et cuisson des aliments
Cours de pickleball (débutant)	Mardi	14 h à 16 h	9/2/25	12/14/25	6 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	
Cours de pickleball (intermédiaire/avancé)	Mardi	16 h à 18 h	9/2/25	12/15/25	6 semaines	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$	

Professeur : François Peloquin | Inscription pour le pickleball = lundi 18 août et mardi 19 août (résidents de Piedmont seulement)

*Ce cours fait parti de l'entente intermunicipale | Description des cours : piedmont.ca

Description des cours

Karaté (débutant) (5 à 99 ans) : Mise en forme tout en développant la confiance en soi, la maîtrise du corps et de l'esprit. Le karaté enseigne le respect et la discipline.

Karaté (avancé) (5 à 99 ans) : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de karaté débutant.

Danse gitane (intermédiaire) : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de danse gitane pour tous.

Danse orientale-baladi (intermédiaire) : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de danse orientale-baladi pour débutant.

Baladi en douceur : Une interprétation du style baladi (danse égyptienne traditionnelle) de manière lente, fluide et expressive. Les mouvements sont arrondis, ancrés dans le sol, souvent improvisés, et mettent l'accent sur la sensibilité, la musicalité et la connexion émotionnelle avec la musique.

Gypsy baladi (pour tous) : Un style de danse orientale fusionnant les mouvements folkloriques gitans (roms) avec le baladi, une danse égyptienne traditionnelle. Ce style mélange expressivité, improvisation et rythmes orientaux, souvent avec une touche théâtrale ou passionnée.

Yoga débutant : Ce cours est spécialement conçu pour les personnes qui n'ont aucune expérience préalable ou peu d'expérience en yoga. L'objectif principal est de permettre aux participants de développer progressivement force, flexibilité et sérénité, tout en introduisant les principes fondamentaux du yoga dans un cadre sûr et bienveillant.

Yoga intermédiaire : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de yoga débutant.

Abdos-fesses-cuisses : Le cours idéal pour tonifier le bas du corps, plus particulièrement les abdominaux, les cuisses et les fessiers. Les exercices sont variés et peuvent être de type cardiovasculaire ou musculaire. Le cours est toujours accompagné d'une musique motivante et entraînante qui repoussera les limites de tous et permettra de renforcer le cardio.

Danse Hip Hop : Cela combine des mouvements dynamiques, expressifs et souvent improvisés, en lien avec la culture hip-hop. Pour les plus petits et grands.

Groupe de marche en nature : Ceci est destiné aux personnes en bonne condition physique et ayant une expérience avec la randonnée. Les sorties se font sur des sentiers parfois exigeants, avec dénivelés, et nécessitent de l'endurance avec un rythme soutenu.

Création de cartes à l'aquarelle : Atelier créatif pour apprendre à réaliser de jolies cartes personnalisées à l'aquarelle. Vous découvrirez les bases de cette technique douce et colorée pour créer des compositions uniques, idéales à offrir ou à encadrer.

Cours de peinture acrylique et de techniques mixtes : Ce cours vous invite à expérimenter couleurs, textures avec des matériaux variés. Accessible à tous les niveaux, il permet d'apprendre en s'amusant, tout en développant son style artistique.

Chorale (8 ans à 99 ans) : Un moment pour découvrir ou approfondir votre voix ! Ce cours vous propose des exercices de respiration, d'écoute et de technique vocale, dans une ambiance bienveillante. Que vous soyez débutant ou plus expérimenté, vous apprendrez à chanter avec justesse, aisance et plaisir.

Cours de tricot : Apprenez les bases du tricot ou perfectionnez votre technique dans une ambiance conviviale et détendue. Que vous souhaitiez réaliser votre première écharpe ou vous lancer dans des projets plus complexes.

Atelier d'initiation aux plantes sauvages comestibles : Découvrez les bases de l'identification botanique sur le terrain, dans une ambiance conviviale et respectueuse de la nature.

Nous explorons à un rythme lent, en observant, identifiant et discutant des plantes comestibles sur le parcours.

Le café des Aînés : Dans une ambiance conviviale, un café à la main, un moment d'échange, de détente et de partage. Des jeux de cartes et de jeux de société, ainsi que de petites conférences ou ateliers variés, pensés pour le bien-être et le plaisir des aînés.

Cours de pickleball :

Débutant : Apprentissage destiné aux personnes qui découvrent le sport ou qui n'ont que peu d'expérience. Ce cours se concentre sur les bases du jeu, telles que les règles fondamentales, les techniques de frappe, les déplacements sur le terrain et la compréhension des stratégies de jeu simples.

Intermédiaire/Avancé : Destiné aux joueurs qui ont déjà une bonne maîtrise des bases du jeu et souhaitent améliorer leur niveau. L'accent est mis sur des compétences plus avancées.



Nouveautés au parc Gilbert-Aubin - automne 2025

Le parc Gilbert-Aubin fait peau neuve pour l'été 2025 avec une série d'aménagements pensés pour votre plaisir et votre confort !

- Nouveaux **modules de jeux** pour le bonheur des petits aventuriers de 1 à 5 ans et des balançoires pour tous les âges.
- **33 nouveaux bancs** ont été installés pour profiter pleinement de la nature et des moments de détente.
- **Une nouvelle terrasse avec un gazebo** pour se rassembler à l'ombre ou partager un pique-nique en toute convivialité avec la vue sur le lac Charbonneau.

- Le **terrain de pickleball** a été rafraîchi avec une nouvelle couche de peinture depuis le 4 mai dernier et de tout nouveaux filets.
- **4 nouveaux terrains de pétanque** attendent les amateurs de ce jeu traditionnel
- **De nouveaux luminaires** éclairent désormais le parc pour prolonger vos soirées estivales.
- **Des tables de jeux** (échecs, serpents et échelles, etc.) ont été ajoutées pour s'amuser en famille ou entre amis.

Politique de soutien à l'excellence sportive

La Municipalité de Piedmont est fière de souligner le dévouement, la discipline et l'effort de ses athlètes dans la poursuite et l'atteinte de leurs objectifs, en lien avec une démarche d'excellence au niveau scolaire et sportif.

Toute collectivité est fière de soutenir, d'appuyer et de mettre en lumière ces performances. Le niveau d'excellence reflète un bel exemple de persévérance et de courage. Ces jeunes, par leur passion et leur quête, donnent un sens à notre communauté et sont de beaux exemples pour notre futur.

Ce programme de soutien à l'excellence sportive vise à souligner la ténacité, la rigueur et l'assiduité au travail des jeunes athlètes de Piedmont et de confirmer cette reconnaissance en soutenant financièrement ces jeunes.

Remise du dossier de candidature

Pour être admissible, le candidat déposer sa demande complétée et signée avant la date limite avec les pièces jointes suivantes :

- Le formulaire doit être signé par l'athlète et, s'il est mineur, par un parent ou un tuteur légal;
- Une lettre ou confirmation de l'entraîneur ou du répondant de l'athlète;
- Une photo « portrait », ainsi qu'une photo en action dans sa discipline, en couleur;
- Articles de journaux s'il y a lieu;
- Une lettre du candidat démontrant ses perspectives, ses motivations et ses objectifs;
- Une copie du bulletin scolaire;
- Une copie de la preuve de résidence.

La date limite pour remettre une demande est le 26 septembre 2025.

Conditions d'admissibilité

Avant d'entreprendre la démarche de demande de soutien, l'athlète doit s'assurer de son admissibilité :

- Être citoyen de la municipalité de Piedmont (résidence principale) depuis au moins 24 mois;
- L'âge minimum est fixé à 12 ans (avoir 12 ans au 31 décembre de l'année en cours). L'âge maximum est fixé à 25 ans;
- Évoluer dans une discipline reconnue par Sports Québec;
- Avoir participé à un minimum de deux compétitions dans le niveau auquel l'athlète évolue.

Catégories des bourses

Les bourses sont octroyées en fonction de la qualité du dossier présenté, du cheminement sportif de l'athlète, des performances enregistrées durant l'année en cours, ainsi que du niveau de discipline et de détermination liées à l'atteinte des objectifs de l'athlète.

Le niveau de bourse octroyé est lié avec le niveau de compétition dans lequel l'athlète évolue, soit :

Niveau Espoir

L'athlète représente Piedmont, dans la région administrative des Laurentides

Niveau Relève

L'athlète représente la région des Laurentides dans une compétition où est représenté l'ensemble des régions administratives du Québec

Niveau Élite

L'athlète représente la province du Québec, dans une compétition canadienne.

Niveau Excellence

L'athlète représente le Canada dans une compétition à l'échelle internationale.

INFORMATIONS : Mélissa Paquette, coordonnatrice des loisirs mpaquette@piedmont.ca | 450 227-1888, poste 230

Une centrale Circonflexe au parc Gilbert-Aubin : bouger librement, toute l'année !

Nous sommes fiers d'annoncer l'arrivée d'une centrale **Circonflexe Prêt-pour-bouger** dans notre communauté. Située directement au parc Gilbert-Aubin, 685 boul. des Laurentides à Piedmont, celle-ci est la première dans notre MRC. Ce projet a été rendu possible grâce à une généreuse subvention de 99 346 \$ accordée par Circonflexe, en partenariat avec Loisirs Laurentides.

Qu'est-ce que Circonflexe Prêt-pour-bouger ?

Circonflexe Prêt-pour-bouger est une initiative provinciale qui a pour mission de rendre les équipements sportifs, récréatifs et adaptés accessibles gratuitement à l'ensemble de la population québécoise. Ce projet vise à augmenter les occasions de bouger, tout en réduisant les obstacles à la pratique d'activités physiques, qu'ils soient économiques, géographiques ou liés à l'accessibilité.

Un service gratuit et ouvert à tous !

On vous attend en grand nombre pour venir profiter de ce nouveau projet.

Soyez dès nôtre pour l'inauguration de la centrale le 9 août 2025 où nous couperons le ruban lors de la Fête des Piedmontais !

Réservez vos équipements dès aujourd'hui : pret-pour-bouger.ca



Journée de la culture - Exposition de photos

Dans le cadre des journées de la culture, on vous présente une exposition du club de photos des Pays-d'en-Haut.



Les membres du Club photo des Pays-d'en-Haut exposent leurs meilleurs photos de l'année à la gare de Piedmont. Ne manquez pas ce événement : ça vaut le détour !

Samedi 27 septembre
de 13 h à 17 h

Dimanche 28 septembre
de 10 h à 15 h

Vernissage le vendredi 26 septembre
de 18 h 30 à 20 h 30

Gare de Piedmont, 146 Chemin de la Gare, Piedmont | cphp.ca

Atelier de cueillette et de cuisine sauvage

Accessible à tous – Aucun prérequis nécessaire

Découvrez les bases de l'identification botanique sur le terrain, dans une ambiance conviviale et respectueuse de la nature.

Nous explorons à un rythme lent, en observant, identifiant et discutant des plantes comestibles sur le parcours.

Lieu : Parc Gilbert-Aubin

Horaire : Le 6 septembre 2025 de 11 h à 16 h (Durée : 5 h)

Tarif : 30 \$ (résidents) | 40 \$ (non-résidents)

En fin d'atelier, nous apprêtons ensemble les plantes récoltées, puis partageons une dégustation collective pour découvrir leurs usages culinaires.

Conditions météo :

L'atelier a lieu beau temps, mauvais temps (sauf conditions extrêmes).

À prévoir :

- Une tasse, un bol, une cuillère et une fourchette
- Contenants ou sacs pour la cueillette
- Vêtements adaptés à l'extérieur (chaussures confortables, imperméables, etc.)

Inscription en ligne via Sport + ou en personne à l'hôtel de ville (670 rue principale, Piedmont, JOR 1K0)

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec le service des loisirs au 450 227-1888 poste 258



Andréa Galarneau
de cuisiner sauvage



Osez-vous traverser le sentier mystérieux à la tombée de la nuit ? En cette période d'Halloween, un ancien pirate légendaire hante nos bois à la recherche de son trésor perdu.

À travers le sentier enchanté, de drôles de créatures vous guetteront, des indices seront cachés dans les feuillages, et si vous êtes attentifs, vous apercevrez peut-être son navire fantôme voguant au large. **Prenez garde : des matelots pourraient surgir pour vous mettre à l'épreuve !**

N'oubliez pas votre costume, le pirate pourrait bien préférer les aventuriers bien déguisés ! Un spectacle machiavélique sera également présenté. N'oubliez pas de venir chercher des friandises!

Le dimanche 26 octobre, de 17 h 30 à 19 h 30 au parc Gilbert-Aubin, 685, Boul. des Laurentides.

Pour informations : piedmont.ca



Municipalité de
PIEDMONT

Samedi
9 AOÛT
À partir de 16 h

Parc Gilbert-Aubin
685, boul. des Laurentides

La Fête des Piedmontais



Jeux gonflables • Mur d'escalade

Dôme de l'océan

Volleyball trampoline géant

Zone Slackline

Laser Tag

Camion de pompier, voiture de police et camion travaux publics à visiter!

18 h 15
Spectacle de Highline

19 h 45
Spectacle de cirque
(8 artistes de l'école nationale du cirque)


DJ sur place
Et beaucoup plus!



ENTRAIDE BÉNÉVOLE
DES PAYS-D'EN-HAUT
Centre d'action bénévole

piedmont.ca

Programmation automne 2025

Pour connaître tous les détails de la prochaine session automne 2025, rendez-vous sur : centresportifpaysdenhaut.com Et suivez toute l'actualité concernant les activités du Centre sportif sur sa page Facebook (facebook.com/centresportifpdh) 



Oyez oyez aînés de Piedmont joignez-vous à nous

Projets du comité pour 2025 et 2026 :

- Maison des grands-parents : concept multigénérationnel évolutif;
- Participation à l'élaboration d'un plan d'action MADA (Municipalités amies des aînés);
- Projet d'un espace de rencontre;
- Promotions d'activités organisées par la Municipalité de Piedmont.

Félicitations à nos membres :

Trois membres du comité ont reçu les grands honneurs : ils ont été nommés Bénévole de l'année 2025 de la municipalité de Piedmont. Toutes nos félicitations à Mme Francine Rainville et M. Pierre Laurendeau ex-aequo en première place et M. Michel Lacasse.

Fait à noter : cinq membres du comité siègent également à la Table des Aînés des Pays-d'en-Haut et ont participé activement à l'élaboration du livre *Léo et Rita*.

Prochaines activités :

Fin août, le comité organise, en collaboration avec la Municipalité de Piedmont, une sortie au théâtre. Pour vous procurez des billets : theatrepatriote.com

Une conférence ou sortie en lien avec l'observation d'oiseaux est dans nos cartables.

Tout citoyen intéressé à se joindre à nous peut contacter Annabelle Lake, technicienne en loisirs au 450 227-1888 ou encore par courriel alake@piedmont.ca.

Le comité des aînés de Piedmont

Denis Royal, *conseiller municipal*
Jean-Paul Déom, *président*
Élisabeth Vézina
Francine Rainville
Pierre Laurendeau

Denise Villeneuve Morinville
Monique Lacasse
Michel Lacasse
Christine Careau
Annabelle Lake, *technicienne en loisirs*



Le Marathon du P'tit Train du Nord

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous sommes à préparer notre 8^e édition du Marathon P'tit Train du Nord qui aura lieu les 4 et 5 octobre 2025,

Encore une fois, les coureurs ont répondu en grand nombre. Au total c'est plus de 6 000 participants pour les deux distances. Chaque année le départ du demi-marathon est donné à Piedmont.

Pour les coureurs qui ont manqué la période d'inscription, il est toujours possible d'être bénévole et d'avoir le privilège de s'inscrire avant l'ouverture officielle des inscriptions de l'édition de 2026.

Venez en grand nombre encourager les coureurs.

Au grand plaisir de vous voir comme coureur ou comme bénévole !

Pour toutes informations: marathontraindunord.com/contact

L'équipe du Marathon P'tit Train du Nord

Au-delà de la performance – L'accomplissement de soi ! »

Club aquatique des Laurentides (CALAU)

Développez votre passion pour la natation !

Préparez-vous pour la saison 2025-2026 au Centre sportif des Pays-d'en-Haut

Les inscriptions pour les deux groupes ouvriront dans la semaine du 10 août 2025, restez à l'affût!

Groupe Jeunesse | 9 à 17 ans

Groupe Maître | 18 ans et plus

- Entraîneurs qualifiés et attentionnés
- Programmes accessibles et motivants
- Ambiance dynamique et amicale

Informations et inscriptions :
calaunatation.com | info@calaunatation.com





Merci à nos précieux bénévoles !

Le 3 mai dernier, nous avons eu le plaisir de vous rendre hommage lors d'un bel événement de reconnaissance, et quel beau moment ce fut ! Dans une ambiance remplie de bienveillance, les sourires et les échanges inspirants étaient au rendez-vous tout comme quelques prix de présence pour reconnaître l'implication de nos bénévoles.

Nous remercions chaleureusement Mme Sonia Bélanger, députée de Prévost, ministre des Aînés et ministre déléguée à la Santé, qui s'est jointe à nous pour féliciter et encourager nos bénévoles. Sa présence a été très appréciée.

Nous tenons à dire un immense *merci* à chacun et chacune de nos bénévoles. Grâce à vous, Piedmont est une communauté plus vivante, plus solidaire et plus humaine.



Location de la salle polyvalente

La Municipalité de Piedmont souhaite répondre aux différents besoins de ses citoyens, organismes et autres en offrant la possibilité d'effectuer la location de la salle polyvalente de la gare (146, chemin de la Gare).

Que ce soit pour une rencontre formelle ou informelle menée par un OBNL ou un regroupement de citoyens (par exemple : des syndicats de copropriété) ou pour des événements culturels, la location de notre salle est disponible.

À noter qu'aucune location de fête privée n'est acceptée.

Pour connaître la capacité de la salle, les tarifs et les conditions relatives à la location, visitez notre site web sous l'onglet *Loisirs et culture - Infrastructure*.

Pour plus d'information ou pour une réservation, contactez l'équipe des loisirs au 450 227-1888 poste 258 ou au alake@piedmont.ca

CAFÉ des ARTS

26-29 JUIN
MANON PERRIER

3-6 JUILLET
MARTINE DESROCHERS
& SYLVIE PHANEUF

10-20 JUILLET
CHANTALE GAGNON

24 JUIL.-3 AOÛT
ANNE BERBERI

7-17 AOÛT
MANCE POWDRIER

21 AOÛT-1^{er} SEPT.
CLAUDEL LACROIX

Nouveauté!

Venez déguster
un café tout
en admirant
les expositions.

Gare de Piedmont

Pour plus de détails,
visitez notre site
piedmont.ca

MRC des
Pays-d'en-Haut

Municipalité de
PIEDMONT



Merci aux animateurs et à toutes les familles du camp de jour de Piedmont – été 2025

Alors que la saison estivale touche à sa fin, la Municipalité de Piedmont tient à remercier chaleureusement toute l'équipe du camp de jour 2025. Grâce à votre enthousiasme, votre dynamisme et votre engagement, les enfants ont vécu un été rempli de rires, d'apprentissages et de souvenirs inoubliables.

Nous soulignons le travail exceptionnel des animateurs et animatrices, qui ont su créer un environnement sécuritaire, stimulant et bienveillant pour nos jeunes Piedmontais et Piedmontaises.

Un immense merci également aux parents pour leur confiance et leur collaboration tout au long de l'été. C'est un plaisir de pouvoir compter sur une communauté aussi engagée.

Nous vous donnons déjà rendez-vous à l'été 2026 !

Restez à l'affût : les inscriptions pour la prochaine saison seront ouvertes au printemps. Joignez-vous encore une fois à nous pour une expérience estivale mémorable, sous le signe du plaisir, de l'amitié et de la découverte !

**LE CAMP DE JOUR DE PIEDMONT :
UN ÉTÉ À LA HAUTEUR DE VOS ENFANTS !**

NOS COORDONNÉES

450 227-0000, poste 4121
 bibliotheque@vss.ca | mabiblioamoi.ca



Heures d'ouverture

Lundi : Fermé
 Mardi : 10 h à 18 h
 Mercredi : 10 h à 18 h
 Jeudi : 10 h à 18 h
 Vendredi : 10 h à 18 h
 Samedi : 10 h à 16 h
 Dimanche : Fermé



Abonnement

Abonnement gratuit pour les résidents de Saint-Sauveur et Piedmont.

Une naissance, un livre

Pour susciter l'éveil à la lecture et le goût des livres chez votre enfant de moins d'un an, inscrivez-le à la bibliothèque et il recevra gratuitement un ensemble-cadeau comprenant un livre, le numéro spécial de la revue *Naître et grandir*, ainsi qu'un feuillet de suggestions de lecture et de comptines.



Heure du conte

Les lundis 29 septembre | 27 octobre | 24 novembre et 15 décembre à 9 h 30
 Lecture et animation d'un conte pour les enfants de 3 à 5 ans
 Bibliothèque | Réservation téléphonique requise au 450 227-0000, poste 4121

Heure du conte en pyjama

Vendredi | 19 h

17 octobre | Semaine des bibliothèques publiques

24 octobre | Halloween

5 décembre | Noël

Lecture et animation d'un conte et bricolage pour les enfants de 3 à 5 ans

Bibliothèque | Réservation téléphonique requise au 450 227-0000, poste 4121



Club de lecture de Saint-Sauveur - adultes

Joignez-vous au Club de lecture de Saint-Sauveur pour discuter de votre expérience littéraire, développer votre goût de la lecture, socialiser, échanger et développer votre culture littéraire.

Pour la liste d'attente, communiquez avec le comptoir de prêt au 450 227-0000, poste 4121



Les journées de la culture

25 au 27 septembre 2025

Programmation complète sur les réseaux sociaux et au vss.ca

Semaine des tout-petits du 17 au 23 novembre

Atelier de toutous en tricot

Samedi 22 novembre de 10 h à 12 h | Chalet Pauline-Vanier

Ouvert à tous. Les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

Les parents seront invités à aider leur enfant dans la réalisation du toutou.

Places limitées. Inscriptions requises au vss.ca



La nuit des toutous du 23 au 24 novembre

Apporte ton toutou à la bibliothèque le 22 novembre entre 10 h et 16 h

Une grande fête aura lieu en leur honneur.

Seuls les toutous sont autorisés à participer à cette fête !

Des photos souvenirs de cette fête seront publiées sur nos réseaux sociaux.

Récupère ton toutou à partir du 25 novembre à la bibliothèque

PROGRAMMATION CULTURELLE COMPLÈTE AU VSS.CA

<p>Conférence Comment décoder vos rêves : Comprendre les images de la nuit par Brigitte Langevin</p>	13 novembre	19 h	Chalet Pauline-Vanier	Entré libre
<p>Conférence Le café, de la terre à la tasse par la Bavarde Barista</p>	6 décembre	19 h	Chalet Pauline-Vanier	Places limitées Inscription au vss.ca

INVITATION SPÉCIALE – Salon de l'action bénévole de la MRC des Pays-d'en-Haut

Venez rencontrer des organismes passionnés, découvrir des services essentiels pour notre communauté et trouver LA cause qui vous allume. Une belle occasion de s'impliquer, de connecter... et de faire une vraie différence !

24 septembre | 10 h à 16 h | Place des citoyens, Sainte-Adèle | Mot de bienvenue à 10 h par notre présidente d'honneur, Mme Carmen Sylvestre.

Entrée gratuite – Bienvenue à toutes et à tous !



La Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut vous ouvre ses portes !


Située à Sainte-Adèle, la Maison de la Famille est l'organisme de référence pour TOUTES les familles de la MRC.

Vous êtes curieux de savoir ce qui se passe dans un organisme communautaire famille ?

Venez nous rencontrer lors des portes ouvertes. C'est l'occasion de :

- Découvrir les activités et services offerts;
- Profiter d'un bazar gratuit (oui oui, jouets et linge pour enfant gratuit) ;
- Devenir membre ou renouveler votre adhésion (20 \$/année par famille)

Inscrivez maintenant à votre agenda la date : jeudi le 11 septembre 2025 de 10 h à 13 h (activité remise au lendemain en cas de pluie).

Pour en savoir plus : maisondefamille.com et  [mdfpth](https://www.facebook.com/mdfpth)



capemploi

centre d'aide professionnelle pour l'emploi

Centre d'aide professionnelle pour l'emploi

810, boul. Sainte-Adèle à Sainte-Adèle

Possibilité de rencontre virtuelle

Tél.: 450 229-6524 | Site web : capemploi.ca

Courriel : info@capemploi.ca



@CJEPDH @cje_pdh cjepdh.ca 450.227.0074

Études · Emploi · Finances · Implications

SUIS TON CHEMIN !

Entrepreneuriat · Évolution · Vie en région

Inscris-toi à nos activités* ou prends rendez-vous : www.cjepdh.ca

* Pour les 15 à 35 ans de la MRC des Pays-d'en-Haut.

COMITÉ DES PARTENAIRES FAMILLE des Pays-d'en-Haut

Vous êtes une famille nouvellement arrivée dans la MRC des Pays-d'en-Haut ?

Vous désirez connaître les services et activités offerts pour les familles dans votre communauté ?

Vous avez un nouveau bébé à la maison ?

2 FAÇONS DE VOUS INFORMER !

Bénéficiez gratuitement d'une Visite importante pour les parents (VIP)

L'agente de liaison vous accueille chaleureusement en vous offrant de l'information pour vous et vos enfants. Un sac de bienvenue vous sera gracieusement offert!

Inscrivez-vous au Bulletin Info-Famille

Le bulletin Info-Famille des Pays-d'en-Haut envoyé deux fois par mois vous permet d'être à l'affût des activités offertes pour les familles dans votre communauté.

Contactez-nous pour vous inscrire !
450 275-9894
visitesvip.pdh@gmail.com

MRC des PAYS-D'EN-HAUT
Projet financé par la MRC des Pays-d'en-Haut

 Suivez-nous sur Facebook



HÔTEL DE VILLE 670, rue Principale, Piedmont QC J0R 1K0 | 450 227-1888

VISITEZ NOTRE SITE WEB : piedmont.ca | Suivez-nous sur  

Pour joindre le maire,
Martin Nadon :
450 227-1888, poste 231
maire@piedmont.ca

Pour joindre tous les autres
services, un seul numéro
à retenir soit le
450 227-1888

Pour information générale,
vous pouvez également
transmettre un courriel
à info@piedmont.ca

Pour la liste complète des
courriels et numéros de poste,
n'hésitez pas à consulter notre
site web à piedmont.ca

1001 Patentes qui Bougent

JOËLLE CURRAT (initiative de journalisme local)
j.currat@gmail.com

Le Festival des arts de la marionnette et du jeu masqué *1001 Patentes qui Bougent* revient pour une cinquième édition du 1^{er} au 10 août 2025 à Val-David.

Unique en son genre, ce festival propose une immersion dans l'univers des marionnettes, du jeu masqué et des arts de la rue, à travers une programmation éclectique et accessible à tous les publics. Pendant 10 jours, ce festival propose des spectacles en salle, des performances extérieures, des déambulations surprenantes, des ateliers participatifs, des expositions et des classes de maître.

Ce rendez-vous estival invite les festivaliers à vivre des expériences artistiques immersives au détour d'un jardin, dans une salle de spectacle, ou même à l'intérieur de l'ancienne église du village transformée pour l'occasion en galerie de marionnettes.

Un volet de 1001 pots

Déjà bien connue, l'exposition de céramiques 1001 pots se déroule tous les étés depuis 36 ans dans le village de Val-David. Il y a cinq ans, des membres du Puzzle Théâtre de Montréal ont décidé de mettre sur pied un festival des arts de la marionnette au même endroit.



Photo : Courtoisie

Formée à la pantomime, au jeu masqué et à l'interprétation théâtrale, Johanne Benoît qui est aussi enseignante fait partie du comité organisateur du festival. Quels sont les points forts de la programmation de cette cinquième édition, selon elle ? « Il y a beaucoup d'activités gratuites, dont l'exposition des marionnettes de Micheline Legendre, une pionnière dans le domaine, intitulée *La Magie au bout des doigts*, à l'église de Val-David, indique Johanne. C'est elle qui a créé les personnages de l'émission *Pépinot et Capucine* diffusée sur les ondes de Radio-Canada dans les années cinquante. »

Le public pourra aussi assister à des spectacles et à des déambulations de personnages et de créatures imaginaires dans les rues du village. Parmi ses coups de cœur, l'organisatrice mentionne le spectacle *Alix et le loup*, présenté dans un autobus par le théâtre Tortue Berlu de Québec.

Une édition internationale

Le festival accueille cette année plusieurs troupes venant de France, d'Italie et de Finlande. Originaire de ce pays nordique, *Block Theatre* est une pièce de théâtre de marionnettes où des blocs de bois abstraits

et géométriques prennent vie et entraînent le public dans différents univers. De France, le Manipophone, un ancêtre du vidéoclip, permet d'entendre et de voir les plus grandes vedettes de la chanson française. Les festivaliers pourront également participer à des ateliers de fabrication de marionnettes, de jeu masqué et de sculpture de personnages en argile.

Une fenêtre sur l'imaginaire

Le théâtre de marionnettes et de masques font partie des arts traditionnels. Il nous ouvre à un univers imaginaire que ne propose pas le théâtre classique ou le cinéma.

« On a accès à toutes sortes de rêves et de fantaisies qui donnent aux spectacles une dimension magique, dit Johanne Benoît. Des êtres et des objets inanimés prennent vie sous nos yeux. Cela nous donne une autre perspective de la réalité. »

À

L'AGENDA

Quoi : Le Festival des arts de la marionnette et du jeu masqué *1001 Patentes qui Bougent*

Où : Dans le village de Val-David

Quand : Du 1^{er} au 10 août 2025

Pour information : 1001patentes.com

◀ OFFRE D'OPPORTUNITÉ - VENDEUR DE PUBLICITÉ RECHERCHÉ ▶

OFFRE D'OPPORTUNITÉ - VENDEUR DE PUBLICITÉ RECHERCHÉ

Les Panthères de Saint-Jérôme sont à la recherche d'un vendeur de publicité bien connu dans la région pour contribuer au rayonnement de l'équipe!

Nous cherchons quelqu'un de dynamique pour vendre :

- 🎯 Bandes et panneaux publicitaires à l'aréna
- 📅 Espaces dans le programme et le calendrier de saison
- 📣 Et plus encore!

Un kit média complet est fourni pour faciliter les ventes.

📞 Intéressé? Contactez Guy Goyer, directeur des opérations, au 450-602-0684

💰 Rémunération à commission

Faites partie de l'équipe derrière l'équipe!

LHJQ AAA **PANTHERES**

ST-JÉROME

PN12872-1

Balado

AUTOUR

DU LAC

Des souvenirs d'été

🎧

Découvrez nos 5 épisodes

QR code

culturepdh.com/circuits

📱

Ce balado est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC des Pays-d'en-Haut dans le cadre de l'Entente de développement culturel.

MRC des Pays-d'en-Haut Québec

Entente de développement culturel

Les sœurs Tester à la pêche, c. 1901, Lac-des-Seize-Îles.
Source: Collection Peter Johnson

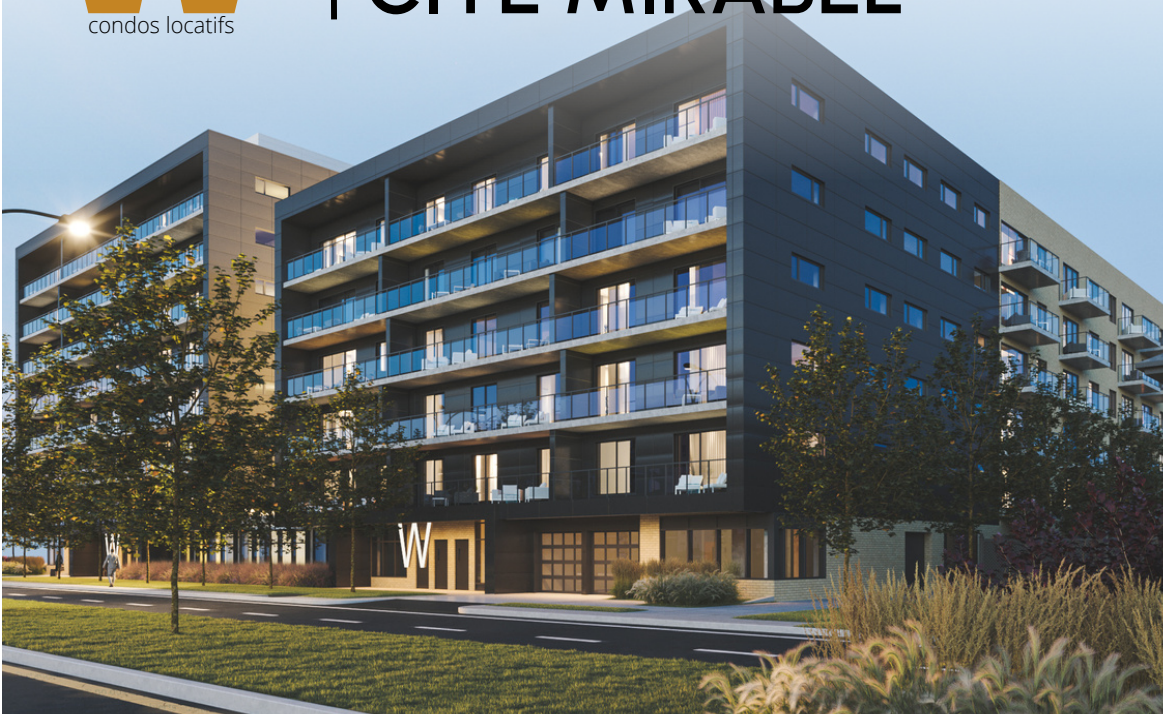
P010569-1



CONDOS LOCATIFS CITÉ MIRABEL

LES INCLUSIONS

- 7 électroménagers
- Balcon privé
- 100% de l'électricité
- Internet (WIFI) haute vitesse illimité
- Habillage de portes et fenêtres
- Climatisation et chauffage mural
- Eau chaude
- Foyer électrique (penthouse seulement)
- Case de rangement au sous-sol
- Stationnement intérieur



CONDOS TOUT INCLUS À LOUER | CITÉ MIRABEL

3 1/2 • 4 1/2 • 5 1/2



SALLE COMMUNE



PISCINE AU TOIT



GYM COMPLET



SALLE DE JEUX



PISCINE, SPA & SAUNA



SALLE DE YOGA



TERRASSE & JARDINS



CUISINE COMMUNE



GOLF VIRUEL

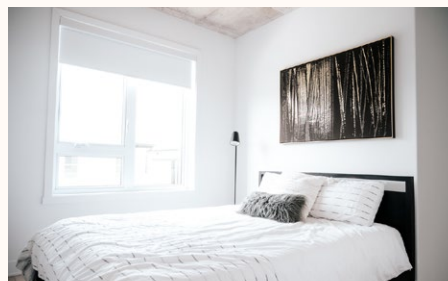
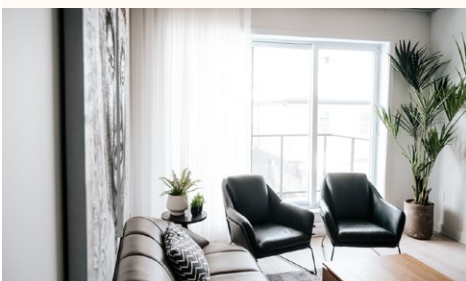


SALLE DE COWORKING



SAUNA AU TOIT

Espace W est un complexe de condos locatifs conçu selon les plus hauts standards de construction. Offrant un design élégant et des matériaux de qualité, chaque unité est pensée pour un confort optimal. Tout est inclus pour une tranquillité d'esprit : électricité, eau chaude, chauffage, climatisation, Wifi haute vitesse, 7 électroménagers, stationnement intérieur, casier de rangement, balcon privé et habillage de portes et fenêtres. Avec ses stationnements entièrement intérieurs pour limiter les îlots de chaleur, Espace W allie innovation, durabilité et bien-être au cœur de Cité Mirabel.



594-477-7779
www.espacew.com
location@espacew.com

VISITES LIBRES
 VENEZ VISITER ESPACE W

SAMEDI 16 AOÛT
 DE 10H00 AM À 15H00 PM
 18275 RUE DE CHENONCEAU, MIRABEL



Un projet réalisé par **RAY JUNIOR INVESTISSEMENT**

Exposition

La seconde vie des détritrus

JOËLLE CURRAT (initiative de journalisme local)
j.currat@gmail.com

Quelle bonne idée que de réutiliser des déchets afin de les transformer en œuvres d'art ! Voilà le thème de l'exposition *Recycler en chef-d'œuvre* qui aura lieu tout l'été à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.



Le surcyclage ou supracyclage vient du mot anglais « *upcycling* » inventé au milieu des années 1990 par Reiner Pilz, un ancien ingénieur reconverti en architecte d'intérieur. Cette tendance consiste à récupérer des matériaux usagés afin de leur donner une seconde vie encore plus belle que la première. Certains artistes récupèrent des objets pour s'en servir comme source d'inspiration et les transformer en œuvres d'art.

C'est le cas de ceux qui seront présents lors de l'exposition *Recycler en chef-d'œuvre* qui aura lieu du 6 juillet au 1^{er} septembre à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. C'est Louise Bouchard, présidente de l'organisme Arts et Culture Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, qui a eu l'idée de monter ce projet.

Ayant obtenu l'aval de la Ville et le soutien de ses commerçants, l'organisme a mis sur pied cette exposition visant à sensibiliser la population à l'importance du recyclage et à encourager les gens à développer leur

fibres artistique et créative en réutilisant des matériaux usagés.

Joindre l'utile à l'artistique

Mme Bouchard et Véronique Boutin, respectivement présidente et vice-présidente de Arts et Culture Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, étaient déjà impliquées dans les activités artistiques de la ville quand elles ont fondé cet OBNL. Elles cherchaient à mettre sur pied un projet qui embellisse leur environnement et rassemble les citoyens.

L'exposition *Recycler en chef-d'œuvre* permettra de voir des objets en bois, en métal, en verre, en plastique et en pierre transformés en œuvres d'art. « *Des sculptures abstraites mais aussi figuratives, comme ces deux amies qui se tiennent par la main ou le corps d'une femme fabriqué à partir de différentes pièces d'engrenages* », indique Mme Bouchard. Toutes ces œuvres seront installées à l'extérieur au centre du village.

Des artistes de renom

Parmi les artistes qui présenteront leurs œuvres lors de cette exposition, certains ont déjà remporté des prix, comme Josiane Saucier, récipiendaire du prix Arts visuels des Grands prix Desjardins de la Culture (Lanaudière) et du prix du jury du Symposium Chantier d'Art (France). Jean-François Gauthier, connu pour ses sculptures monumentales et sur glace, exécutera en direct et tout au long de la journée du 6 juillet une œuvre à la scie mécanique sur bois représentant une femme porteuse de vie.

Encourager la création

Les œuvres présentées lors de cet événement sont destinées à être vendues. Le public pourra miser sur chacune d'entre elles à l'aide d'un code QR tout au long de l'été. En outre, la journée de l'inauguration, des billets seront mis en vente pour gagner différentes œuvres. Les profits de ces ventes permettront d'organiser des activités créatrices destinées aux adolescents.

« On veut donner aux jeunes le goût de développer leur créativité », explique Mme Bouchard.

Le 6 juillet, jour de l'inauguration, deux ateliers permettront aussi de participer à la création d'une œuvre collective (parents-enfants) et à la fabrication d'une mini sculpture en pierre. Les outils et matériaux seront fournis sur place. Une journée sous le signe du partage et de l'expression artistique !

EXPOSITION

RECYCLER EN CHEF-D'ŒUVRE

Programmation de la journée d'ouverture de l'événement, le dimanche 6 juillet 2025 :

10 h : Inauguration à l'hôtel de ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson;

11 h : Dévoilement des œuvres et rencontre des artistes;

13 h : Atelier créatif d'une œuvre collective;

13 h 30 : Atelier de fabrication d'une mini sculpture en pierre (matériel fourni);

15 h 30 : Clôture et tirage d'œuvres.

Les profits serviront à financer des activités artistiques pour des adolescents.

Tout au long de la journée, le public pourra assister à la création d'une sculpture sur bois à la scie mécanique par Jean-François Gauthier.

L'exposition se poursuit jusqu'au 1^{er} septembre.


MONT GABRIEL
RESORT NATURE
DEPUIS 1936

Notre hôtel, après des rénovations majeures récentes de plus de 25M\$, fait partie de la famille Marriott avec la nouvelle bannière Tribute Portfolio et est à la recherche de candidats (candidates) pour les postes suivants :

- Technicien comptable
- Coordonnateur des groupes
- Directeur de maintenance
- Délégué commercial
- Serveur / Mixologue
- Cuisinier
- Plongeur
- Préposé à la maintenance
- Préposé aux chambres
- Préposé à la boutique et casse-croûte du golf

Pour plus de détails, vous pouvez communiquer avec Steve Lefebvre au 450 227-7983 poste 7227

Envoyez votre cv à slefebvre@montgabriel.com



Big Bang Fest

Où : Val-Morin
 Quand : 8 au 10 août
 « Cette année, Radio Radio, The Planets Smashers, Marc Déry, Les Chiens de Ruelles, Okapi et plus encore fouleront les planches en plus des kiosques et de l'animation. »



Ron & The Roosters

Où : Saint-Sau Pub Gourmand, Saint-Sauveur
 Quand : 8 août à 21 h
 « Depuis près de cinq ans, The Roosters est une référence dans son domaine. Le but premier du groupe est simple... Faire danser les gens pour qui ils jouent. »



Les projections d'Adèle : Moana 2

Où : Parc de la Famille, Sainte-Adèle
 Quand : 9 août à 19 h
 « Par une belle soirée d'été, quoi de mieux que de semmitoufler dans une chaude couverture et de s'allonger sous un ciel étoilé pour regarder son film préféré ? »



Hommage à Cat Stevens

Où : Scène McGarrigle, Saint-Sauveur
 Quand : 9 août à 19 h 30
 « Le trio composé de Pierre Trépanier, Alain Couture et Martin Lessard vous présente «Three For The Tillerman» un réel hommage à l'œuvre de Cat Stevens, ce grand artiste qui a marqué son temps. »



Stephan McNicoll & GCR

Où : Saint-Sau Pub Gourmand, Saint-Sauveur
 Quand : 9 août à 21 h
 « Stephan McNicoll & GCR, Un groupe des Laurentides qui a été formé uniquement pour le plaisir de jouer du rock classique et du blues. »



Journée du Livre québécois

Où : Bibliothèque de Saint-Sauveur
 Quand : 12 août
 « La Bibliothèque de la Ville de Saint-Sauveur invite le public à une rencontre privilégiée avec les membres du Collectif d'auteurs. »



Concert de David Leask

Où : Parc Lummis, Morin-Heights
 Quand : 14 août à 18 h 30
 « La Municipalité de Morin-Heights présente un concert en plein air d'un musicien qui fait maintenant partie du paysage musical local, David Leask. L'auteur-compositeur-interprète a mêlé ses racines écossaises à l'influence de son pays d'adoption, le Canada. »



Flambant nue

Où : Théâtre Le Patriote, Sainte-Agathe-des-Monts
 Quand : 14, 15, 16, 21, 22 et 23 août à 20 h
 « Flambant nue plonge au cœur d'une question universelle : quelle est notre place dans l'univers ? Cette interrogation est exacerbée par les récentes avancées scientifiques, notamment la fascinante théorie des univers multiples. »

BILLETS DE SAISON
 EN VENTE DÈS MAINTENANT

ABONNEMENT HÂTIF -
 Avant le 15 août 2025 : 275.00\$ / chacun (295.00\$ par la suite)

AVANTAGES

- Accès rapide lors des matchs
- Siège réservé à votre choix
- Économie de 57.00\$ sur les billets individuels
- 10 billets de tirage supplémentaires pour le BBQ
- 24 matchs de saison régulière | horaire
- 2 matchs pré-saison | horaire
- Accès au salon VIP
- Priorité d'achat pour les matchs des séries éliminatoires

Envie de faire une sortie culturelle prochainement ?

On vous propose des événements de toutes sortes qui se passent bientôt dans les Laurentides !

Pour le **calendrier complet des événements**, visitez le site web du Journal.

Accès



30 médailles pour les Laurentides

LUC ROBERT
luc@journalaccés.ca

La délégation des Laurentides est repartie de la Mauricie avec 17 médailles d'or, 7 d'argent et 6 de bronze, pour un total de 30 réussites, bonnes pour le 7^e rang des régions au classement général. Elle s'est de plus emparée de deux bannières de l'éthique en loisir et en sport, lors de la 59^e Finale des Jeux du Québec d'été 2025, disputée à Trois-Rivières.

Lors de l'ultime journée du samedi 3 août, les Laurentiens ont décroché une médaille d'or, la 1^{re} place du classement général en golf, ainsi que les deux bannières ci-haut mentionnées. L'obtention de la bannière de l'éthique en loisir et en sport des compétitions de volleyball de plage masculin et de soccer féminin ont démontré la motivation d'Équipe Laurentides. Cette récompense est remise à la délégation régionale ayant affiché un comportement exemplaire en lien avec les 5 valeurs suivantes : l'inclusion, la sécurité, le respect, le bien-être et l'épanouissement.

« Au-delà des médailles et des performances sportives, nous nous efforçons de transmettre des valeurs d'esprit sportif et de respect aux athlètes. Alors nous sommes très fiers que ces deux équipes aient obtenu cette bannière. Bravo aux athlètes et à leurs entraîneuses », a mentionné Alexandre Savoie, chef de mission de la délégation des Laurentides.



L'équipe de volleyball de plage masculin et sa bannière de l'éthique en loisir et en sport.

Par ailleurs, Guillaume Jacob Cayer a continué sur sa lancée en paranatation, en gagnant sa 4^e médaille d'or, tout en battant un nouveau record des Jeux du Québec, cette fois-ci au 100 mètres nage libre, catégorie S10.

Porte-drapeau

C'est la cycliste Élodie Bédard qui a été désignée porte-drapeau de la délégation des Laurentides pour la cérémonie de clôture de la 59^e Finale provinciale. Bédard a remporté 4 médailles d'or en 4 épreuves individuelles. Elle a fait preuve d'une constance remarquable et d'une attitude positive tout au long de la compétition.

À noter qu'elle avait aussi terminé 1^{re} lors de la Finale régionale de triathlon, mais qu'elle a préféré se concentrer sur la compétition de cyclisme sur route pour ces Jeux du Québec, plutôt que de participer aux deux sports au risque d'arriver trop fatiguée au cyclisme.

Fierté

Le chef de mission s'est dit très heureux des performances de ses athlètes. « Je suis très content du déroulement de cette 59^e Finale des Jeux du Québec et des réalisations de nos athlètes. Notre objectif principal était que ceux-ci vivent une expérience inoubliable et repartent avec le sourire. L'objectif est clairement atteint et je remercie notre équipe de missionnaires, d'entraîneurs et d'accompagnateurs pour leur travail sans lequel cela n'aurait pas été possible. », a expliqué Alexandre Savoie.

Expérience

Récipiendaire de la médaille d'or avec ses coéquipiers de l'équipe de volleyball masculin, Zachary Gendron, de Sainte-Anne-des-Lacs, a apprécié l'expérience acquise en Mauricie.

« L'opposition a été coriace, dont celle de l'équipe de la capitale nationale, qui a atteint la grande finale. Avec l'équipe des Laurentides, la chimie se voulait très présente, car nous évoluons ensemble depuis quatre ans maintenant. J'évolue avec les Dragons de l'Académie Lafontaine et avec les Carcajous, en temps normal. Nous possédons des joueurs de Saint-Jérôme à Mont-Laurier dans

nos rangs, de sorte que le talent se jumèle bien ensemble », a confié Zachary, 16 ans, qui évolue à la position de libéro, sur la ligne arrière.

Sa sœur Chloé Gendron a quant à elle participé au volleyball de plage en duo. « Nous avons connu des bonnes performances, bien que ça aurait pu être mieux. Nous visions une place parmi les huit meilleures, mais nous avons obtenu une acceptable 11^e place.

TABLEAU DES RÉSULTATS FINAUX

En plus des nombreux sourires d'athlètes et des souvenirs inoubliables ramenés chez eux, le bilan de la délégation des Laurentides est donc le suivant :

- 7^e place au classement du Drapeau des Jeux du Québec.
- Deux bannières de l'éthique en loisir et en sport : soccer féminin et volleyball de plage masculin.
- Plusieurs sports positionnés dans le top 5 de leur classement général :
 - 1^{re} place : baseball masculin, golf et volleyball masculin;
 - 4^e place : natation artistique;
 - 5^e place : athlétisme et natation.
- Un total de 30 médailles : 17 médailles d'or, 7 d'argent et 6 de bronze.

Exposition

Les sports d'hiver à Saint-Jérôme

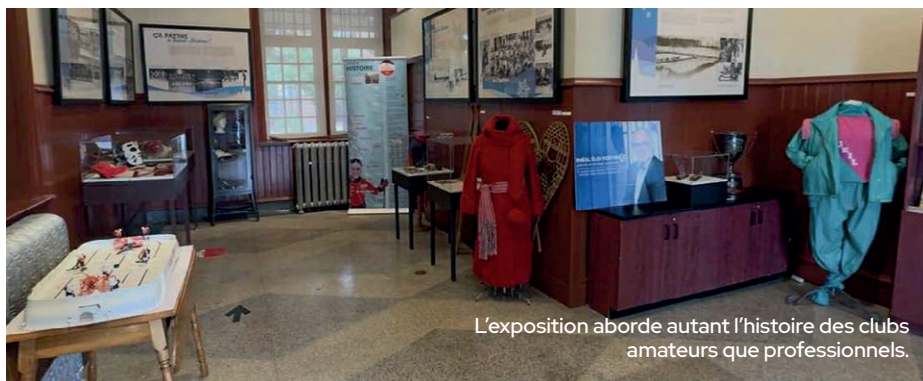
JOËLLE CURRAT (initiative de journalisme local)
j.currat@gmail.com

Organisée par Histoire et Archives Laurentides (HAL), cette exposition met en lumière les nombreux sports d'hiver pratiqués depuis toujours par la population de Saint-Jérôme.

Pour se rafraîchir en ces temps de grandes chaleurs, pourquoi ne pas aller visiter l'exposition Les sports d'hiver à Saint-Jérôme ? Dans les locaux de la vieille gare, on peut y découvrir des artefacts, de nombreuses photos et des textes informatifs sur les activités sportives pratiquées durant l'hiver dans la région : hockey, ballon-balai, patinage, ski, raquette et curling. Les habitants de la ville y reconnaîtront certainement les noms de champions et de championnes qui ont brillé dans ces disciplines depuis un siècle.

Du ski à la glissade

Murielle Provencher est technicienne en muséologie, membre du conseil d'administration et bénévole chez HAL, l'organisme sans but lucratif qui chapeaute l'événement. Elle précise d'entrée de jeu que l'exposition ne couvre que Saint-Jérôme et les environs,



L'exposition aborde autant l'histoire des clubs amateurs que professionnels.

et n'englobe pas les stations de ski bien connues des Laurentides. « Au départ, on projetait de présenter une exposition sur le sport à Saint-Jérôme. On s'est vite rendu compte qu'avec la variété de sports d'hiver existant, ce thème méritait qu'on y consacre deux événements. Celui sur les sports d'été sera proposé l'année prochaine. »

Elle raconte qu'il fut un temps où il y avait des pentes de ski à Saint-Jérôme, dans les secteurs de Saint-Antoine et Lafontaine. « Il ne reste que la côte Parent, devenu un lieu de glissade pour s'amuser en famille. »

D'anciens accessoires

Des vieux skis, des patins, des costumes de

raquetteuses des années 30 et des lames de patins datant de 1850 font partie des pièces que l'on peut voir dans cette exposition. « Certains de ces objets sont la propriété de l'organisme, mais d'autres nous ont été prêtés, comme de vieux chandails ou des objets de protection pour le hockey. Il y a une coquille en métal qui ne devait pas être très confortable à porter pour ces messieurs... », indique Mme Provencher. Beaucoup de photos accompagnées de textes explicatifs imprimés sur des grands panneaux sont également exposés dans les locaux de la vieille gare.

Amateurs et professionnels

L'exposition aborde autant l'histoire des

clubs amateurs, comme celui des raquetteurs de Saint-Jérôme, que professionnels, comme les équipes de hockey sur glace.

« On parle aussi du club de ski de fond Fondateurs-Laurentides qui fête le cinquantième anniversaire de leur fondation cette année, et des Jeux d'hiver du Québec qui ont eu lieu à Saint-Jérôme en 1987 », indique la technicienne en muséologie.

Elle précise que plusieurs champions et championnes sont originaires de la ville, comme Julie Brault qui fut la dernière patineuse locale à triompher au niveau national en 1980 et 1982, en paire, avec Richard Gauthier. Il y a aussi Stephan et Patrick Lebeau qui se sont distingués dans le domaine du hockey. Ce dernier sera d'ailleurs intronisé au Temple de la renommée LHJMQ en septembre prochain.

À METTRE À L'AGENDA

Quoi : L'exposition Les sports d'hiver
Où : À la vieille gare de Saint-Jérôme
Quand : Jusqu'au 17 août 2025

Offrez-vous des extras
 ✓ Encadré ✓ Titre centré
 ✓ Couleur ✓ Caractères gras
 Informez-vous auprès de votre téléconseiller

Heure d'ouverture :
lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Heure de tombée : Mardi 10h
 Heures d'affaires du service téléphonique : lundi au vendredi 8h30 à 16h30
 Mode de paiement :

À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

- | | | | | | |
|-------------------------|--------------------------|-----------------------|----------------------------------|----------------------------------|------------------------|
| IMMOBILIER
100 à 299 | MARCHANDISE
300 à 399 | SERVICES
400 à 599 | EMPLOI ET FORMATION
600 à 799 | ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX
800 à 899 | VÉHICULES
900 à 999 |
|-------------------------|--------------------------|-----------------------|----------------------------------|----------------------------------|------------------------|

310 - Divers à vendre

GÉNÉRATRICE à essence 5,100W avec roues, marque King Canada acheté en avril 2024 utilisé 1 seule fois, 400\$, 514-916-0424

324 - Articles chasse et pêche

ARMES de chasse René. Achète fusils et carabines. Détient permis de la SQ, GRC, SIAF. Possibilité de me déplacer. Remet un reçu. René Fournier 514-713-2310

415 - Massothérapie | Soins thérapeutiques

#1 Massage Tantrique, près Ste-Adèle. Secret-Oasis.com, Reçus Assurances. Hugo 514-598-0722

MASSEUR, St-Sauveur, musculaire/détente. Service rasage. 50\$/l'heure. 514-264-6063

MASSOTHÉRAPIE. Massage de détente. Ste-Adèle. Carl 450-229-2073

424 - Astrologie

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

484 - Services divers

Maçonnerie générale, réparations/restaurations, béton, réparation cheminée, plancher garage, joint de brique, marche, pierre, sablage, peinture, epoxy, etc... Pascal 514-569-0261

NETTOYAGE de terrain et plate-bandes, taille haies et arbustes, plantation. Juneau 450-275-1141

ÉMONDAGE, abattage. Service rapide. 40 ans d'expérience. Nettoyage de sous bois. Déchiquetage de branches. Prix compétitif. Assurance responsabilité. 438-376-2372

605 - Emplois divers

RECHERCHE préposé(e) à la billetterie 2-3 jours semaine au Club de Golf Chanteclerc. Contactez Normand : 514-865-7668 ou courriel ndurfort@sympatico.ca

665 - Soins à domicile

AIDE aux aînées, dame de compagnie recherchée pour faire le souper et dormir chez dame âgée de 93 ans à St-Sauveur, ayant toute sa lucidité mais limité dans sa mobilité. Rémunération à discuter et références demandées, 450-675-9549

RÉNOVATION

CHARPENTE FINITION
 PLUS DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE
 TRAVAUX GARANTIS
 MICHEL 514 581-4846

ceramique mrmnicolas.com

Pose de céramique
 Ardoise et granit
 Douche sur mesure
 Expérience
 Travail propre

RBQ.56103849-01
514.238.2653

RÉPARATION D'ASPHALTE



• Fissure • Pose de scellant • Protection 1^{ère} qualité
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
 Excavation et transport de gravier/terre
 MICHEL 450-565-7092 / 819-856-8435
 asphaltfrankfox.com

CENTRE PRÉVENTION SUICIDE FAUBOURG



CENTRE PRÉVENTION SUICIDE FAUBOURG

Appels locaux dans la région des Laurentides 450.569.0101
 1 866 APPELLE (277-3553)

STOITURES SILANIC
 RBQ 5670 7094 01
 UNE COUVERTURE DE SATISFACTION
 Pour un service personnalisé et complet
 Un travail propre et garanti
 Dans le domaine depuis 1993
 Spécialité bardeaux d'asphalte
 Installation de gouttières sans joints
 450 226-3843 • www.silanictoitures.com

DIFFICULTÉ À ÉCRIRE VOS TEXTES?
 Laissez Mimi Legault vous aider :
 • lettres • discours • c.v.
 • corrections
 • travaux scolaires
 • autobiographies
 mimilego@cgocable.ca

palliacco
 soutien, accompagnement et répit
JE DONNE...
 Pour assurer un soutien aux personnes en deuil
 1 855 717-9646 | palliacco.org

Association de la fibromyalgie des Laurentides
 701, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme, Qc, J7Z 5C7
 450 569-7766
 fibrolaurentides.org • info@fibrolaurentides.org

Centre de formation professionnelle des Laurentides
 POUR VOUS INSCRIRE À L'UNE DES FORMATIONS OFFERTES DANS NOTRE CENTRE
 • admissionfp.com
 • admissions.cfp@csslaurentides.gouv.qc.ca
 • 819-326-8911 poste 32140

VALLÉE SAINT-SAUVEUR
 Chambre de commerce & tourisme Saint-Sauveur | Piedmont
 Suivez-nous sur
 valleesaintsauveur.com

Accès
 36 avenue Filion, St-Sauveur JOR IRO 450.227.7999
 Sans frais : 1 844 856-5144
 Télécopieur 450 227-1225
 journalacces.ca


PROPRIÉTAIRE Josée Pilotte | OPÉRATIONS ET ADMINISTRATION Josée Ménard et Claire Labelle | INFOGRAPHIE Marie-Ève Lapointe, Daniel Berthier et Sarah St-Pierre | NOUVELLES TECHNOLOGIES ET MULTIMÉDIA Cédric Leblanc et Davy Lopez
 CHEF DE PUPITRE Simon Cordeau | JOURNALISTES France Poirier, Luc Robert, Alexane Taillon-Thiffeault, Aurélie Moulou, Joëlle Currat et Alec Brideau | DIRECTEURS DE COMPTE Kenny Carrier, Camille Vaillancourt

Accès LE Journal des Pays-d'en-Haut est publié tous les mercredis à 24 611 exemplaires et distribué gratuitement de Sainte-Anne-des-Lacs à Val-David. Le contenu rédactionnel, photographique et publicitaire d'Accès LE Journal des Pays-d'en-Haut ne peut être reproduit en tout ou en partie sans autorisation écrite de l'éditeur. Accès LE Journal des Pays-d'en-Haut exclut expressément toute responsabilité quant au contenu des annonces soumises par son client, dontnotamment mais non limitativement toutes atteintes aux droits d'auteur, droits de l'image et autres sources de propriété intellectuelle. Dans l'éventualité de quelques poursuites en dommages ou autres à l'encontre d'Accès LE Journal des Pays-d'en-Haut relativement auxdites annonces soumises par le client, ce dernier s'engage à tenir Accès LE Journal des Pays-d'en-Haut indemne et à prendre faits et cause en sa faveur.

IMPRESSION Trans-Mag
 DISTRIBUTION Transcontinental
 DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Québec
 SSN 14808643

Québec RÉSEAU SÉLECT
 Financé par le gouvernement du Canada |

PEFC
 Certifié PEFC
 Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
 www.pefc.org



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

APPEL D'OFFRES

LOI-202507-073
96, CHEMIN MASSON – SALLE D'EXERCICE MUNICIPALE
PHASE 2
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson demande des soumissions pour éventuellement procéder à des travaux d'aménagement intérieur incluant, mais sans s'y limiter, des cloisons intérieures, de la mécanique, de l'électricité incluant trois (3) compteurs électriques uniquement pour le gym, des surfaces de murs, plancher et de plafond au 96, chemin Masson à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

À compter du 6 août 2025, les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission uniquement par l'intermédiaire du système électronique d'appels d'offres (SEAO) en consultant le site web www.seao.ca au coût établi par le SEAO.

Un cautionnement de soumission pour un montant équivalant à 10 % du montant total de la soumission, sous forme de chèque visé libellé au nom de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ou de cautionnement, doit accompagner la soumission et être valide pour une période de 90 jours à partir de la date d'ouverture des soumissions. Un engagement de la caution doit également accompagner la soumission pour l'émission d'un cautionnement d'exécution et une garantie des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, équivalant chacun à 50 % du montant total de la soumission incluant les taxes.

De plus, le contrat découlant du présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).


Les soumissions devront être présentées sur les documents prévus à cet effet et transmis dans des enveloppes scellées portant la mention "SOUSSION – 96, chemin Masson – Salle d'exercice municipale – Phase 2 – Aménagement intérieur - # LOI-202507-073" et reçues **avant 15 h le 27 août 2025** au Service du greffe, au 88, chemin Masson, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (Québec) J0T 1L0. Elles seront ouvertes publiquement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Ville, à sa seule discrétion, et la Ville ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

DONNÉ à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, le 6 août 2025

Anne-Julie Bergeron
Greffière

>P010601-1



Ville de Saint-Sauveur

AVIS D'APPEL D'OFFRES

FORAGES EXPLORATOIRES ET ESSAIS DE POMPAGE POUR RECHERCHE EN EAU POTABLE 2025-GE-31

La Ville de Saint-Sauveur demande des soumissions par voie publique pour retenir les services d'une entreprise spécialisée dans les activités de forage afin d'effectuer des forages exploratoires et des essais de pompage dans le cadre d'une campagne de recherche en eau potable.

Les soumissions, sous enveloppes scellées ou par voie électronique, sont reçues jusqu'à **10 h 00, le 10 septembre 2025**, au bureau du Service du greffe, à la Mairie de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur, et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions à compter de 10 h 01.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SEAO), à compter du **6 août 2025**.

Pour toute question, veuillez vous adresser par écrit à l'adresse courriel suivante : greffe@vss.ca


La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions ni le nom de l'Adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saint-Sauveur, ce 6 août 2025.

Me Asmaa Elfadil
Coordonnatrice au Service juridique, greffe et vie démocratique

>P010600-1



ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC

AVIS DE PRISE DE POSSESSION À LA SUITE D'UNE CESSATION D'EXERCICE

Avis est donné que la secrétaire de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec a pris possession, le 25 juin 2025, des dossiers comptables de **Danielle Pilon, ayant exercé la profession de CPA à Saint-Adolphe-d'Howard**, puisque cette dernière a cessé d'être membre de l'Ordre le 31 mars 2025, et ce, conformément au *Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation et sur la cessation d'exercice d'un membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec* (C-48.1, r.29).

La secrétaire de l'Ordre conservera les dossiers des clients pour au moins cinq ans, soit jusqu'au 31 mars 2030. Un client peut demander de reprendre les éléments du dossier qui lui appartiennent ou en demander le transfert à un autre professionnel en communiquant avec l'équipe du soutien à l'exercice de la profession de l'Ordre au 514 288-3256, poste 2611 ou au 1 800 363-4688, poste 2611, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, ou par courriel au sep@cpaquebec.ca. Puisque nos services sont assurés en partie à distance, des arrangements particuliers devront être pris avec l'équipe du soutien à l'exercice de la profession pour consulter ou récupérer le dossier.

Cet avis est publié en vertu des articles 23 et suivants du Règlement mentionné ci-dessus.

Stéphanie Vallée, avocate
Secrétaire et vice-présidente, Affaires juridiques et gouvernementales

>P010599-1



Organisme communautaire en proche aideance

L'Antr'Aidant

579 888-0211 | lantraidant.com
ligne.daccueil@lantraidant.com

Nous accompagnons les proches aidants d'adultes et d'ainés de tous les âges et toutes les réalités et ce, en respectant leur rythme.

Notre approche est guidée par la reconnaissance du parcours unique des personnes et de leur identité.

Nous sommes là avec vous !

Ligne d'accueil 7 jours / 7 • Soutien individuel et de groupe
 Formation/conférence • Coaching proche aidant



MAISON ALOÏS
Aider plus. Aider mieux.



MAISON ALOÏS

- 651, 5^e Rue, Saint-Jérôme J7Z 2W8
- maisonalois.org
- info@maisonalois.org
- 450.660.6225



FADOQ-RLS
Plusieurs avantages à être membre!



Une contribution par les aînés, pour les aînés

fadoq.ca/laurentides/adherez-maintenant



L'ÉCHELON
DES PAYS D'EN HAUT

RESSOURCE ALTERNATIVE EN SANTÉ MENTALE

Un lieu d'entraide, d'espoir pour un meilleur équilibre

168, rue de la Vallée du Golf, Sainte-Adèle
450-745-0133
echelonpaysdenhaut.com

ESPACE PUBLICITAIRE

CONTACTEZ NOUS
450.227.7999

accès
atelier@journalaccs.ca

7 SENS
condos locatifs

CONDOS LOCATIFS CITÉ MIRABEL

RÉSERVEZ VOTRE UNITÉ
DÈS MAINTENANT



Le 7 SENS accorde une grande importance au bien-être de ses résidents en offrant une multitude de commodités, toutes aussi fabuleuses les unes que les autres. Une piscine, un spa et un sauna intérieur vous permettent de vous détendre et de vous ressourcer. Un grand gym entièrement équipé, ainsi qu'un studio de yoga et de pilates, sont disponibles. Pour les passionnés de golf, des écrans géants sont mis à disposition pour pratiquer en mode virtuel, beau temps, mauvais temps. De plus, une salle de jeux avec billard, télévision et soccer sur table est disponible pour des moments de divertissement conviviaux. Comme dans tous les grands hôtels, une salle de réceptions privées avec cuisine complète est à votre disposition pour vos événements spéciaux entre amis ou en famille.

LES INCLUSIONS

- 7 électroménagers
- Chaînes de télé HD avec Vidéotron
- Internet (WIFI) haute vitesse illimité
- Habillage de portes et fenêtres
- Climatisation et chauffage mural
- Eau chaude
- Case de rangement au sous-sol
- Stationnement intérieur



HALL D'ENTRÉE



CUISINE
COMMUNE



GOLF
VIRUEL



SALLE
D'ÉVÈNEMENT



SALLE
D'ENTRAÎNEMENT



SALLE
DE JEUX



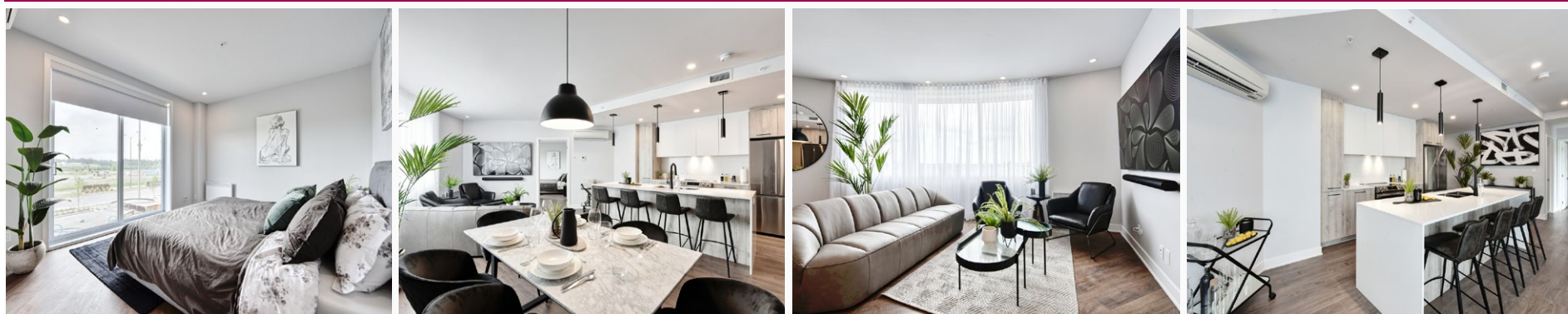
PISCINE, SPA &
SAUNA



TERRASSE &
JARDINS



SALLE
DE YOGA



7 SENS
condos locatifs

579-477-7779
www.le7sens.com
location@le7sens.com

VISITES LIBRES
VENEZ VISITER LE 7 SENS

SAMEDI 9 AOÛT
DE 10H00 AM À 14H00 PM
11500 RUE DE CHAMBORD, MIRABEL



11500 RUE DE CHAMBORD, MIRABEL

Un projet réalisé par

RAY JUNIOR
INVESTISSEMENT

-P008674-1